



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7433^e séance

Vendredi 24 avril 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|----------------------------|
| <i>Président :</i> | M. Judeh/M ^{me} Kawar | (Jordanie) |
| <i>Membres :</i> | Angola | M. Lucas |
| | Chili | M. Olguín Cigarroa |
| | Chine | M. Liu Jieyi |
| | Espagne | M. Ybáñez |
| | États-Unis d'Amérique | M ^{me} Power |
| | Fédération de Russie | M. Churkin |
| | France | M. Delattre |
| | Lituanie | M ^{me} Murmokaitė |
| | Malaisie | M. Zainuddin |
| | Nigéria | M. Laro |
| | Nouvelle-Zélande | M ^{me} Schwalger |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | Sir Mark Lyall Grant |
| | Tchad | M. Cherif |
| | Venezuela (République bolivarienne du) | M. Ramírez Carreño |

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/264)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/264)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Liban, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants à participer à la présente séance : M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence; M. António Guterres, Haut-Commissaire pour les réfugiés; M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire pour les réfugiés; et M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/264, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Amos.

M^{me} Amos (*parle en anglais*) : Depuis mon premier exposé au Conseil sur la Syrie il y a quelque trois ans de cela (voir S/PV.6790), nous nous sommes réunis souvent dans cette salle et avons attesté de l'escalade de la violence et du désespoir croissant dans le pays. Chaque fois, je fais état des atrocités, des violations et des malheurs incessants. Et malgré l'unité du Conseil pour ce qui est des incidences humanitaires effroyables du conflit et les trois résolutions exigeant la protection des civils et un accès humanitaire sans entraves, le Gouvernement, les groupes armés et les terroristes continuent de tuer, mutiler, violer, torturer et de faire sombrer la Syrie dans un nouvel abysse qui semblait inimaginable il y a quelques années.

L'opinion publique est devenue indifférente à des chiffres qui, chaque jour, devraient choquer notre conscience collective et nous pousser à agir dans l'urgence. Plus de 220 000 personnes ont été tuées et plus d'un million ont été blessées. Plus de 7,6 millions d'autres sont déplacées à l'intérieur de la Syrie et près de 4 millions sont réfugiées dans des pays voisins. Certaines personnes risquent leur vie si elles restent et d'autres lorsqu'elles partent, comme on l'a vu avec celles qui se sont noyées en Méditerranée.

Nous devons mettre fin à cette indifférence face à cette violence insensée et à cette apathie apparente. La violence a continué d'augmenter dans plusieurs régions du pays. Ces dernières semaines, plus de 100 000 personnes ont été déplacées par des combats à Edleb – pour beaucoup d'entre elles, c'était la deuxième fois. Plus de 1 500 personnes ont été blessées, mais aucun des trois hôpitaux en activité il y a moins d'un mois ne fonctionne. Ceux qui ont besoin de soins médicaux n'ont nulle part où aller.

Et en dépit de l'action concertée du Conseil concernant le retrait et la destruction des armes chimiques, selon de nouvelles allégations, de telles armes auraient été utilisées à Edleb où des civils auraient été tués et blessés. À Alep, les civils continuent d'être soumis à des attaques aveugles lancées depuis le ciel et le sous-sol, des barils explosifs étant largués sur les zones de la ville contrôlées par des forces de l'opposition et des bombes souterraines explosant sous des quartiers contrôlés par le Gouvernement. Et ce sont les civils qui paient le prix le plus fort.

Le Conseil a été informé de la situation à Yarmouk, jadis symbole de l'hospitalité syrienne où les réfugiés et les communautés d'accueil vivaient côte à côte. Aujourd'hui, le désespoir a atteint un niveau sans précédent. Des centaines de milliers de personnes ailleurs dans le pays continuent également d'être assiégées. Prises au piège et inaccessibles, elles luttent au quotidien pour leur survie, soumises à un châtement collectif. Un accès humanitaire complet et sans entraves reste prioritaire.

Les travailleurs humanitaires, mettant souvent leur vie en péril, font de leur mieux dans tout le pays, menant même des opérations inter-frontalières. Le 26 mars, une équipe de travailleurs humanitaires des Nations Unies et de volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien qui acheminait de l'aide humanitaire à Ar-Rastan a été brièvement arrêtée par un groupe armé non étatique. L'État islamique d'Iraq et du Levant continue

d'entraver l'acheminement de l'aide et, ce mois-ci, a même empêché que des vaccins contre la poliomyélite parviennent à des centaines de milliers d'enfants de moins de 5 ans.

Le Gouvernement a fini par approuver plusieurs convois interinstitutions et des évaluations critiques en matière d'alimentation et d'éducation, mais il continue d'y avoir des restrictions à la fourniture de l'aide qui limitent notre capacité d'action. Le mois dernier, j'ai demandé au Conseil de rappeler aux forces de sécurité du Gouvernement que toute l'aide – notamment les fournitures médicales et chirurgicales – doit être autorisée dans les convois. Malgré ces appels et l'approbation des autorités civiles, les forces de sécurité du Gouvernement ont encore une fois retiré toutes les fournitures chirurgicales des camions qui se rendaient à Ar-Rastan, dans le gouvernorat de Homs, privant les populations de traitements urgents.

Dans la résolution 2139 (2014), le Conseil a dit son intention de prendre de nouvelles mesures en cas de non-respect de la résolution. Quatorze mois plus tard, il existe toujours un manque choquant de respect des règles les plus élémentaires du droit international humanitaire et une absence totale de responsabilité. Le Conseil n'a pas réussi à mettre fin à la violence, ce qui nuit à sa crédibilité et à la confiance placée en la capacité de communauté internationale à prendre au sérieux ses responsabilités. Des milliards de dollars ont été promis pour l'assistance humanitaire – ce dont nous nous félicitons – mais le peuple syrien veut plus et ce, à juste titre. Il veut un terme à la guerre qui a ravagé son pays et détruit des vies et des moyens de subsistance.

J'appelle le Conseil à examiner sérieusement toutes les options dont il dispose pour mettre fin à la violence en Syrie, faire cesser les violations du droit international, protéger les civils et garantir l'accès humanitaire. Certaines de ces options posent des difficultés d'ordre pratique et d'autres sont plus litigieuses. Étant donné les conditions de vie auxquelles se heurtent les Syriens ordinaires, je demande au Conseil d'envisager les mesures suivantes.

Premièrement, il doit exiger l'arrêt des attaques contre les établissements scolaires et médicaux afin que les écoles et les hôpitaux deviennent des zones de paix. Cela s'inscrit dans la droite ligne du paragraphe 10 de la résolution 2139 (2014) aux termes duquel le Conseil

« exige [...] de toutes les parties qu'elles démilitarisent les installations médicales, les

écoles et les autres établissements civils, évitent d'établir des positions militaires dans des zones habitées et s'abstiennent de lancer des attaques dirigées contre des installations civiles ».

Deuxièmement, le Conseil de sécurité devrait donner spécifiquement pour mandat à la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne de se pencher tout particulièrement la situation des communautés assiégées et la question de la militarisation des installations médicales et scolaires afin de déterminer les responsables des attaques contre ce type de d'installations, le tout grâce à une mission d'établissement des faits.

Troisièmement, le Conseil devrait demander que des pauses humanitaires et des jours de tranquillité soient négociés.

Quatrièmement, il doit clairement signifier aux auteurs de crimes que leurs actes ne resteront pas impunis et montrer au peuple syrien que justice sera rendue pour les crimes commis à leur encontre. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a demandé que la Cour pénale internationale soit saisie de la situation en Syrie.

Cinquièmement, le Conseil devrait mettre en place un embargo sur les armes et des sanctions ciblées en cas de violations du droit international humanitaire et de non-respect des obligations humanitaires.

Le Conseil a consacré beaucoup d'attention à la situation humanitaire en Syrie, mais nous aurons beau faire, la solution au problème n'est pas d'ordre humanitaire. La seule issue à la crise consiste en un dialogue politique qui permette de réduire la violence et, à terme, d'y mettre fin. Mais le temps presse en Syrie et dans les pays voisins qui assument, au nom de la communauté internationale, un si lourd fardeau. Nous sommes en présence d'une crise qui peut avoir des répercussions mondiales. Je demande au Conseil de prendre des mesures radicales et courageuses à la hauteur de l'ampleur du problème.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (*parle en anglais*) : Nous sommes tous dans l'attente d'une lueur d'espoir et d'une bonne nouvelle, hélas depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.7394), les choses n'ont fait qu'empirer. Les retombées régionales du conflit syrien sont en train de

prendre des proportions dramatiques. On dénombre désormais 14 millions de déplacés du fait de la crise en Syrie et de la crise en Iraq, lesquelles sont intimement liées. Les menaces qui pèsent sur la sécurité des pays voisins sont de plus en plus grandes. Cela a pour effet que l'espace de protection pour les Syriens qui tentent de fuir le conflit se détériore inexorablement. Les préoccupations en matière de sécurité dans la région ont entraîné l'adoption de mesures de gestion des frontières qui limitent également les chances des réfugiés d'atteindre un lieu sûr.

Il est de mon devoir en tant que Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de demander aux gouvernements de continuer de laisser les civils tenter d'obtenir une protection, mais le conflit et l'afflux de réfugiés qu'il entraîne ont un impact tellement gigantesque sur les pays voisins que, comme l'avait signalé l'Ambassadrice de la Jordanie à l'occasion de notre dernière séance sur la question, on observe désormais un phénomène de lassitude croissant dans les pays d'accueil, accompagné de politiques plus strictes imposées aux réfugiés dans certaines zones. Les tensions se multiplient entre les communautés tandis que les familles locales ont de plus en plus de mal à faire face à mesure que le conflit s'éternise.

Les organismes humanitaires font de leur mieux, mais ce que nous pouvons fournir est loin d'être suffisant face à l'ampleur des besoins. Les conditions de vie se dégradent dans toute la région et l'aide internationale est insuffisante pour couvrir ne serait-ce que les besoins les plus élémentaires. Le Programme alimentaire mondial, notre principal partenaire, a été obligé de réduire de 30 % son programme de bons d'alimentation, ce qui a des conséquences profondes sur les familles de réfugiés. Quant à nous, le niveau de financement de notre programme d'assistance financière en espèces en Jordanie, qui ne concerne pourtant que les personnes les plus à risque, est tel que nous ne pouvons aider que 22 000 ménages, soit moins des deux tiers des familles qui même en appliquant les critères les plus stricts possibles devraient être éligibles. Quand on sait que le nombre de familles de réfugiés vivant en-deçà du seuil de pauvreté absolue dans les centres urbains en Jordanie est estimé à 100 000, ces actions ne sont guère plus qu'une goutte d'eau dans l'océan. Cela se traduit par une poussée des mécanismes de survie dangereux et une augmentation du nombre de familles qui se voient dans l'obligation d'envoyer leurs enfants travailler ou de marier leurs filles adolescentes. On signale également

de plus en plus de réfugiés forcés de s'adonner à la prostitution pour survivre.

La dégradation des conditions de vie dans les pays voisins et le désespoir croissant des réfugiés font que de plus en plus de personnes tentent la dangereuse traversée de la Méditerranée. Rien que ce mois-ci, deux fois plus de personnes ont péri en mer que pour toute l'année 2013. Nous demandons depuis longtemps à l'Europe de remettre sur pied une opération de secours en mer robuste et d'axer son action sur le sauvetage des personnes en mer, la traque des passeurs et des trafiquants et l'accroissement des voies légales par lesquelles les personnes qui en ont besoin peuvent obtenir une protection. Cela signifie qu'il faut élargir les possibilités de réinstallation et d'admission pour raisons humanitaires, assouplir les politiques en matière de visas, accroître le regroupement familial et intensifier les programmes de bourses d'études ou de parrainage. La tragédie insupportable qui se déroule actuellement en Méditerranée ne peut être réglée que s'il y a une coopération internationale véritable. J'espère sincèrement que les mesures annoncées à Bruxelles hier seront le premier pas vers une action européenne collective et efficace.

Une chose est claire, la situation dans la région est devenue absolument intenable. Après l'Iraq, emporté de manière tragique par la spirale du conflit syrien suite aux attaques perpétrées contre Mossoul et Tikrit l'an passé, je ne sais pas où le prochain choc dévastateur se produira. Je sais seulement qu'il va avoir lieu et que les choses risquent encore d'empirer. Nous savons tous qu'en définitive, la seule manière d'empêcher que cela arrive est de trouver une solution politique au conflit. Il n'y a pas d'autre choix, et il est plus que temps que tous ceux qui ont une influence sur les acteurs présents en Syrie mettent de côté leurs divergences et unissent leurs forces pour créer les conditions permettant l'arrêt des combats. Mais tant que cela reste une perspective lointaine, il nous faut tout faire dans l'immédiat pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation dans la région, avant que la chute ne devienne irréversible.

Premièrement, il faut répondre à un certain nombre de priorités immédiates, notamment fournir une aide humanitaire plus importante aux réfugiés et aux communautés d'accueil vulnérables et arrêter la terrible hécatombe en mer Méditerranée. Deuxièmement, il faut accroître de manière massive l'appui aux pays voisins. Les contributions annoncées le mois dernier au Koweït pour financer le Plan régional de gestion de la situation

des réfugiés et de renforcement de la résilience sont un signal d'espoir important et doivent maintenant être versées rapidement. Mais il est également primordial que les programmes d'investissement structurel présentés par les gouvernements d'accueil soient financés par la communauté internationale dans le cadre de l'aide au développement. Cela suppose de revoir radicalement les politiques de coopération au service du développement. Le Liban et la Jordanie étant des pays à revenu intermédiaire, la Banque mondiale n'est pas autorisée à leur accorder une quelconque subvention pour les aider à faire face au terrible choc démographique qu'ils sont en train de subir. Nous devons corriger cette lacune ainsi que les autres graves insuffisances du dispositif mondial de coopération au service du développement.

Les politiques bilatérales et multilatérales d'aide au développement devraient placer au premier rang de leurs priorités les pays qui non seulement accueillent de larges populations de réfugiés mais sont des piliers essentiels de la stabilité régionale et la première ligne de défense pour garantir la sécurité collective de la communauté internationale. Cela ne vaut pas seulement pour les voisins de la Syrie mais aussi pour des pays comme le Cameroun, le Niger et le Tchad qui bordent la frontière nord-est du Nigéria ou pour les voisins de la Somalie. Le fait que certains d'entre eux soient des pays à revenu intermédiaire ne devrait pas les empêcher de bénéficier de cette attention prioritaire.

La Banque mondiale étudie actuellement diverses possibilités d'octroi de prêts à taux préférentiel à grande échelle au Liban et à la Jordanie, en combinant des subventions bilatérales à ses prêts habituels. Si ce changement de stratégie se matérialisait, cela aiderait énormément les pays confrontés à la crise et pourrait même faire évoluer favorablement les attitudes en ce qui concerne l'autonomisation et la participation économique des réfugiés. J'espère sincèrement que les rencontres entre les gouvernements qui seront organisées dans le courant de l'année, notamment les réunions annuelles de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, du Groupe des Vingt et du Groupe des Sept, appuieront ces propositions et autres suggestions. Il est temps de nous adapter à une réalité contemporaine fondamentalement différente où conflits, stabilité et développement sont indissociables.

Troisièmement, nous devons reconnaître la nature de plus en plus prolongée de cette crise de réfugiés. La priorité absolue du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés reste le rapatriement volontaire

dans la sûreté et la dignité, selon la préférence de la plupart des réfugiés, mais il convient d'admettre que pour les Syriens, cette option n'est pas immédiatement envisageable. Dans l'intervalle, les voisins de la Syrie ont besoin d'aide pour gérer les incidences économiques, démographiques et budgétaires considérables de l'afflux de réfugiés. Les efforts extraordinaires déployés par la Turquie, où les Syriens ont dorénavant accès non seulement à une éducation et à des soins de santé gratuits, mais également au marché du travail, constituent une avancée énorme. En renforçant notre appui dans toute la région, nous contribuerons à faire évoluer la situation des réfugiés d'un état de dépendance et de précarité à un état d'indépendance économique qui leur permettra de contribuer au développement des sociétés qui les accueillent.

La situation au Moyen-Orient est un cancer qui risque de se propager et de métastaser. Si rien ne change, la situation finira par échapper à notre contrôle, et cela aura des conséquences de plus en plus dangereuses à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons pas laisser cela se produire. Il ne s'agit pas uniquement d'être solidaires de ceux qui font les frais de la crise. Il s'agit également de préserver la substance même de ce que nous sommes et de protéger nos intérêts communs.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Guterres de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Angelina Jolie Pitt.

M^{me} Jolie Pitt (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur que de présenter un exposé au Conseil aujourd'hui. Je tiens à remercier S. E. le Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et mes collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Programme alimentaire mondial.

Depuis le début du conflit syrien en 2011, j'ai rendu 11 fois visite à des réfugiés syriens en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Turquie et à Malte. J'aimerais que certains Syriens que j'ai rencontrés soient ici aujourd'hui. Je pense à la mère que j'ai rencontrée récemment dans un camp en Iraq, qui pourrait raconter au Conseil ce que c'est que d'essayer de vivre après que sa fille a été arrachée à sa famille par des hommes armés et emportée pour servir d'esclave sexuelle. Je pense à Hala, membre d'une fratrie de six orphelins qui vivent dans une tente au Liban. Elle pourrait nous raconter ce que c'est que de partager la responsabilité de nourrir sa famille à 11 ans,

après que sa mère a été tuée lors d'une frappe aérienne et alors que son père est porté disparu. Je pense également à M. Ayman, un médecin d'Alep, qui a vu sa femme et sa fille de 3 ans se noyer dans la Méditerranée lorsque le bateau de leurs passeurs, sur lequel étaient entassées des centaines de personnes, a chaviré. Il pourrait nous raconter ce que c'est que de tenter de mettre ses proches à l'abri dans une zone de guerre, pour ensuite les perdre dans une tentative désespérée de les mettre en sécurité une fois que toutes les autres options ont échoué.

N'importe lequel des Syriens que j'ai rencontrés pourrait parler plus éloquemment du conflit que je ne le pourrais jamais. Près de 4 millions de réfugiés syriens sont victimes d'un conflit avec lequel ils n'ont rien à voir. Ils sont pourtant stigmatisés, indésirables et considérés comme un fardeau. Je suis donc ici pour eux, parce que l'Organisation des Nations Unies est la leur. Ici, tous les pays et tous les peuples sont égaux, des États Membres les plus petits et les plus brisés à ceux qui sont libres et puissants. Le but de l'ONU est de prévenir et d'arrêter les conflits, de rapprocher les pays, de trouver des solutions diplomatiques et de sauver des vies. Nous sommes en situation d'échec en Syrie.

La responsabilité du conflit incombe aux parties belligérantes en Syrie, mais la crise est aggravée par les divisions et l'indécision au sein de la communauté internationale, qui empêchent le Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités. En 2011, les réfugiés syriens que j'ai rencontrés étaient pleins d'espoir. Ils me demandaient de raconter ce qui était en train de leur arriver, certains que la simple vérité garantirait la mobilisation de la communauté internationale. Lorsque je suis retournée sur place, l'espoir était en train de se transformer en colère, la colère de l'homme qui brandissait son bébé en me demandant, « Est-il un terroriste? Mon fils est-il un terroriste? ». Lors de ma dernière visite, en février, la colère avait laissé place à la résignation, au malheur et à l'amère question, « Pourquoi sommes-nous, peuple syrien, indignes d'être sauvés? ».

Être un Syrien pris au piège de ce conflit signifie que l'on est coupé de toutes les lois et de tous les principes qui protègent des vies innocentes. Le droit international humanitaire interdit de torturer ou d'affamer des personnes et de prendre pour cible des écoles et des hôpitaux, mais de tels crimes sont commis quotidiennement en Syrie. Le Conseil de sécurité a le pouvoir d'éliminer ces menaces à la paix et à la sécurité internationales, mais il ne l'utilise pas. L'ONU a adopté

le concept de la responsabilité de protéger, selon lequel lorsqu'un État n'est pas en mesure de protéger sa population, la communauté internationale ne restera pas sans rien faire. C'est pourtant ce qui se passe en Syrie.

Le problème n'est pas dû à un manque d'informations. Nous savons malheureusement trop en détail ce qui se passe à Yarmouk, à Alep et à Homs. Le problème est le manque de volonté politique. Nous ne pouvons pas porter notre regard sur la Syrie, et sur le mal qui est né des cendres de l'indécision, et penser que nous n'avons pas touché le fond en termes d'incapacité du monde à protéger et défendre des innocents. Je dis ceci en tant que personne qui est fière de participer aux activités du système des Nations Unies depuis 13 ans. Je ne pense pas que suffisamment de gens réalisent combien de personnes sont nourries, hébergées, protégées et éduquées par l'ONU chaque jour de l'année. Cependant, tous ces bienfaits sont éclipsés par le message qui est envoyé en Syrie, à savoir que les lois peuvent être bafouées, des armes chimiques utilisées, des hôpitaux bombardés, l'aide retenue et la population civile affamée en toute impunité.

C'est pourquoi, au nom des réfugiés syriens, je lance trois appels à la communauté internationale. Le premier est un appel à l'unité. Il est temps que le Conseil de sécurité se montre uni dans l'action pour mettre fin au conflit et parvenir à un règlement qui rendra justice au peuple syrien et permettra d'établir les responsabilités. Il est très encourageant que la Jordanie, l'Espagne et la Malaisie soient aujourd'hui représentées au niveau ministériel. Mais il me semble que nous aimerions tous que les Ministres des affaires étrangères de tous les membres du Conseil de sécurité soient présents afin de rechercher une solution politique d'urgence à la crise syrienne. Ces derniers mois, des efforts diplomatiques intensifs ont été déployés ailleurs dans la région. Nous devons maintenant envisager ce qui est possible pour le peuple syrien. Et bien que ces débats soient importants, j'exhorte également les membres du Conseil de sécurité à rendre visite aux réfugiés syriens pour se rendre compte par eux-mêmes de leurs souffrances et des répercussions que cela a dans la région. Ces réfugiés ne peuvent venir au Conseil; c'est pourquoi je demande au Conseil d'aller à eux. Je l'en supplie.

Deuxièmement, je souhaite faire écho à ce qui a été dit au sujet de l'appui fourni par les voisins de la Syrie, qui apportent une contribution extraordinaire. Il est révoltant de voir des milliers de réfugiés se noyer aux portes du continent le plus riche du monde. Nul ne

risquerait ainsi la vie de ses enfants si sa situation n'était totalement désespérée. Si nous ne pouvons mettre fin au conflit, nous avons un devoir moral inéluctable d'aider les réfugiés et de leur offrir des moyens légaux de se mettre en sécurité.

Troisièmement, la barbarie de ceux qui font subir des violences sexuelles systématiques exige une réaction beaucoup plus ferme de la part de la communauté internationale. Nous devons montrer que nous tenons véritablement à établir la responsabilité pour la commission de ces crimes; c'est notre seul espoir de dissuasion. J'appelle donc les États Membres à entamer dès à présent des préparatifs pour que les femmes syriennes soient pleinement représentées dans le cadre des futures négociations de paix, conformément aux nombreuses résolutions du Conseil de sécurité.

Si je puis me permettre une remarque plus générale en guise de conclusion. La crise en Syrie illustre le fait que notre incapacité à trouver des solutions diplomatiques provoque des déplacements massifs et jette des millions de personnes dans l'exil, l'apatridie et les déplacements. Il y a aujourd'hui 52 millions de personnes qui ont été contraintes au déplacement – une mer d'êtres humains exclus. S'il est vrai que notre priorité doit être de mettre fin au conflit en Syrie, nous devons également élargir le débat à ce problème beaucoup plus vaste. Notre époque ne sera pas jugée à l'aune des crises elles-mêmes, mais plutôt à l'aune de la façon dont nous joignons nos forces en tant que communauté internationale pour y faire face.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Jolie Pitt de sa déclaration.

Je donne la parole à M^{me} Cousin.

M^{me} Cousin (*parle en anglais*) : Je vous remercie d'appeler de nouveau l'attention du monde sur le sort des victimes du conflit en cours en Syrie.

Depuis le début de cette crise, le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est employé à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels quotidiens de quatre millions de personnes à l'intérieur de la Syrie et de 1,9 million de personnes en dehors de la Syrie. En 2012, j'ai effectué ma première visite au camp de réfugiés de Zaatari en Jordanie. À cette époque, le PAM, avec nos partenaires, était à l'œuvre dans ce camp et distribuait des repas chauds aux nouveaux venus et des rations alimentaires mensuelles aux 17 000 Syriens qui résidaient alors dans le camp. Alors que je parcourais le camp, j'ai rencontré des femmes qui avaient marché

pendant des kilomètres en portant leurs jeunes enfants, à la recherche d'un abri, de vivres et de la sécurité. J'ai rencontré des enfants qui n'allaient plus à l'école depuis des semaines ou des mois – et c'était en 2012. J'ai rencontré des pères de famille qui étaient en colère parce que le conflit les avait forcés à quitter leurs fermes, leur bétail et leurs petits commerces; en colère parce que pour eux, le seul moyen de nourrir leurs familles était désormais de faire la queue pour obtenir de la nourriture, de l'eau et du pain.

Conscients de l'importance du pain dans le régime alimentaire des familles syriennes, nous avons également commencé à faire et à distribuer 130 000 morceaux de pain pita par jour, en plus de nos rations habituelles. Alors que je marchais à travers le camp, un homme s'est mis à me suivre et à crier en arabe dans ma direction. J'ai demandé au traducteur ce que cet homme était en train de dire. Il s'est mis à crier plus fort en émettant un morceau de pain dans sa main. Le traducteur a dit : « Il est en colère à cause du pain. Il vous demande si vous donneriez ce pain affreux à vos propres enfants ». J'ai dit : « Demande-lui ce qui ne va pas avec ce pain ». L'homme a crié dans ma direction et celle de la foule qui grossissait de plus en plus : « C'est un pain jordanien, et non un pain syrien. Il a crié : « Ce n'est pas notre pain. C'est du mauvais pain ». J'ai dit : « Demande à cet homme quelle était sa profession en Syrie ». Il a dit : « Je suis un boulanger syrien ».

L'équipe d'intervention du PAM en Syrie opère dans la région afin de répondre adéquatement aux besoins alimentaires et nutritionnels des victimes les plus vulnérables de la crise syrienne. Nous travaillons à l'extérieur de la Syrie dans les cinq pays d'accueil, pour servir les réfugiés qui se trouvent dans des camps tels que celui de Zaatari, ainsi que les réfugiés hébergés dans les quartiers au sein de la communauté. En outre, nous sommes présents à l'intérieur de la Syrie où nous servons les personnes déplacées membres de l'opposition, ainsi que dans les zones contrôlées par le régime – sur l'ensemble du territoire syrien.

Comme les membres du Conseil le savent bien, plus cette crise se poursuit, plus ses victimes deviennent vulnérables. Les gens souffrent et meurent de la famine et de la malnutrition ou d'un retard de croissance; ceux qui sont mal nourris souffrent de conséquences à long terme en termes de mauvaise santé ou de profond désespoir. Ceux qui se trouvent dans les zones les plus prioritaires à l'intérieur de la Syrie, où il y a la plus forte concentration de déplacés, n'ont pas de moyens de

subsistance ni de revenus et ne peuvent pas satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Avant le début du conflit, la Syrie était un exportateur net de produits alimentaires, mais à cause de la sécheresse et du conflit, la nourriture est de plus en plus hors de portée. Il est plus difficile de produire des aliments et de les importer. À l'intérieur de la Syrie, le blé est deux fois plus cher qu'avant la crise; le riz est quatre fois plus cher; et le prix du pain a augmenté de 55 %. En conséquence, même les produits alimentaires disponibles sont trop souvent hors de prix pour un trop grand nombre de personnes. Quelque 6,8 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire essentielle – ce nombre a augmenté de plus d'un demi-million par rapport à la même période l'an dernier.

L'insécurité alimentaire, ainsi que la destruction et l'affaiblissement des services d'eau et de soins de santé ont provoqué une crise nutritionnelle grave. Quatre millions de femmes et d'enfants syriens ont besoin de services de nutrition préventifs et curatifs. Les familles sont obligées de faire des choix impossibles pour pouvoir se procurer de la nourriture. Les parents retirent leurs enfants de l'école pour qu'ils aillent chercher du travail. Les produits alimentaires font désormais partie des points de négociations lorsque les familles donnent leurs filles en mariage ou laissent leurs enfants aller combattre dans les rangs des groupes armés. Gandhi a dit : « Pour la mère d'un enfant qui a faim, un morceau de pain est le visage de Dieu ». Gandhi avait raison. Nous ne devons pas permettre que ce morceau de pain soit distribué par un extrémiste armé.

Nous surveillons la situation régulièrement pour veiller à ce que les vivres du PAM soient distribués dans de bonnes conditions. Malgré notre diligence, nous avons été victimes d'un incident largement rapporté, lorsque l'État islamique d'Iraq et du Cham a volé et distribué une petite quantité de denrées alimentaires du PAM, en faisant beaucoup de publicité sur les médias sociaux. À l'intérieur de la Syrie, les négociations sur l'accès humanitaire en vue de la distribution et de la supervision de l'aide alimentaire dans les zones assiégées peuvent impliquer jusqu'à 50 parties. Déterminer quels itinéraires emprunter, à quel moment il faut partir, les quantités à livrer et même les mines terrestres à éviter peut prendre de 10 jours à 10 mois. Trop souvent, les mêmes zones deviennent inaccessible du jour au lendemain. Des parties d'Edleb et d'Ar-Raqqa, qui à une époque étaient régulièrement accessibles, sont

désormais inaccessible. Nous n'avons pas pu atteindre Moadamiya depuis plus d'un an.

Grâce au Conseil, nous avons pu effectuer régulièrement des livraisons à travers les lignes de conflit et à travers les frontières. En fait, rien que le mois dernier, nous avons pu avoir accès à 528 000 personnes supplémentaires en utilisant les passages frontaliers énoncés dans la résolution 2165 (2014). L'expansion des activités transfrontalières ne dépend pas seulement de notre capacité à traverser en toute sécurité, mais aussi de la disponibilité des ressources financières suffisantes. Notre plan en 2015 est d'atteindre 4 millions de personnes à l'intérieur de la Syrie et 2,1 millions de plus à l'extérieur, mais étant donné la pénurie de fonds, cette aide, déjà insuffisante, risque de ne pas être livrée. Les engagements actuels en matière de financement ne reflètent pas les besoins humanitaires découlant de ce conflit prolongé. En raison de la pénurie de fonds, nous avons été contraints de réduire le panier alimentaire des familles à l'intérieur de la Syrie de 30 %, comme l'a indiqué le Haut-Commissaire. Ces réductions peuvent avoir un effet nutritionnel grave et peuvent provoquer une malnutrition protéino-énergétique.

L'absence de financements porte également atteinte aux plans tels que ceux que nous mettons en œuvre avec l'UNICEF, destinés aux femmes enceintes et qui allaitent ou visant à mettre en place un programme d'alimentation scolaire intégrée. Si nous ne parvenons pas à fournir les repas scolaires qui permettent aux enfants de retourner à l'école et d'y rester, nous allons rater une occasion de leur enseigner des leçons différentes de celles que leur apprend ce conflit, ce qui aura une incidence négative sur leur avenir et sur l'avenir de la région.

Comme le Conseil le sait et comme le Haut-Commissaire l'a souligné, la crise des réfugiés syriens constitue une menace pour la stabilité de la région dans son ensemble. Dans les cinq pays voisins, notamment en Jordanie et au Liban, les réfugiés sont désormais en concurrence avec leurs hôtes pour le logement, l'emploi, l'eau et les produits alimentaires. Je me dois d'avertir le Conseil que lorsque nous réduisons les opérations d'aide alimentaire, nous réduisons la stabilité. Nous faisons porter ce fardeau, qui revient à la communauté internationale, aux communautés d'accueil et aux gouvernements hôtes – des communautés comme celles de la Jordanie, où la participation au programme régional de bons, qui offre un choix aux bénéficiaires et verse de l'argent aux entreprises au sein des communautés

d'accueil, a été très limitée. Quelques 190 000 réfugiés syriens vivant dans une situation de pauvreté extrême recevaient une aide alimentaire d'une valeur de 28 dollars par personne et par mois. Suite à la pénurie de fonds, nous avons été obligés de réduire cette aide de moitié, pour près de 250 000 réfugiés vivant dans la pauvreté absolue. Ils doivent désormais essayer de nourrir leurs familles avec 14 dollars par personne et par mois, ce qui limite leur capacité d'acheter des aliments nutritifs.

Nous avons également procédé à des réductions au Liban, où, suite à la crise des réfugiés, le chômage s'est aggravé et les services nationaux de soins de santé et d'enseignement et les infrastructures sont trop sollicités. Une diminution des fonds ciblés des donateurs nous a forcés à réduire non seulement le nombre d'individus que nous servons, mais également l'aide que nous fournissons à ceux que nous servons. En plus, nous allons réduire le nombre de gens que nous servons en Égypte, en Iraq et en Turquie. Au cours des prochains mois, dans toute la région, 400 000 réfugiés ne recevront plus d'aide alimentaire. Quand nous avons annoncé des réductions en Jordanie, nos lignes directes ont été saturées.

Nous recevons chaque jour des milliers d'appels – de familles qui ont épuisé leurs ressources et se sentent abandonnées par nous tous. Une femme a dit : « Je ne peux pas rester si je ne peux pas nourrir mes enfants ». Les familles comme la sienne envisagent des options autrefois impensables : retourner en Syrie ou tenter, de manière illégale et dangereuse, de traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. Sans accès sûr à la nourriture, les gens deviennent des cibles faciles pour les trafiquants et les extrémistes. Sans accès sûr à la nourriture, la région et ses enfants sont en danger.

Ce conflit continue de faire rage sans qu'il n'y ait de solution politique. En Syrie, nous demandons à toutes les parties – le Gouvernement et les groupes d'opposition ainsi que les autres acteurs – d'assurer l'accès humanitaire nécessaire. Nous demandons également l'appui du Conseil car bien que le Conseil et les États Membres aient contribué à considérablement améliorer l'accès, nous devons faire plus. Nous devons maintenir un accès aux vivres essentiels nécessaires pour la survie et des programmes de nutrition. Nous devons également veiller à répondre aux besoins nutritionnels et éducatifs des enfants syriens. Afin d'éviter que le manque d'accès à la nourriture ne devienne un problème politique, la durée et la complexité de la crise signifient que nous

devons accroître – et non réduire – les investissements financiers dans l'aide alimentaire et nutritionnelle.

Jusqu'à ce que nous apportions les solutions politiques qui amènent la paix, nous devons appliquer pleinement les solutions humanitaires qui apportent l'espoir et la stabilité dans toute la région. Si nous ne le faisons pas, cela nous hantera tous durant les décennies à venir. Nous ne pouvons pas demander à des parents d'élever leurs enfants dans une région sans nourriture – dans une région sans paix. Nous ne pouvons pas laisser des parents retirer leurs enfants de l'école pour aller chercher de la nourriture, travailler ou les protéger contre les groupes armés. Nous ne pouvons pas nous attendre à ce que des parents élèvent leurs enfants dans une région où il est plus facile de prendre une arme qu'un livre. Sans l'appui du Conseil, il n'y aura pas de sécurité alimentaire et, sans sécurité alimentaire, il n'y a pas de sécurité. Nous pouvons faire mieux; nous devons faire mieux.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Cousin de son exposé.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité rappelle ses résolutions 2042 (2012), 2043 (2012), 2139 (2014), 2165 (2014), 2175 (2014), 2191 (2014), et les déclarations de son Président des 3 août 2011 et 2 octobre 2013.

Le Conseil réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie et de tous les autres États touchés par le conflit syrien, ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le Conseil se déclare gravement préoccupé par la sérieuse et rapide détérioration de la situation humanitaire en Syrie, notamment par le fait que plus de 220 000 personnes (parmi lesquelles largement plus de 10 000 enfants) ont été tuées depuis le début du conflit, que la moitié environ des habitants ont été contraints de fuir leurs foyers, que plus de 3,9 millions d'entre eux, dont près de 2,1 millions d'enfants, ont cherché refuge dans les pays voisins, et par le fait que plus de 12,2 millions de personnes restées en Syrie, dont 440 000 civils dans des zones assiégées, ont un besoin urgent d'assistance humanitaire.

Le Conseil exige que toutes les parties au conflit intérieur syrien mettent un terme immédiatement à toutes les formes de violence et réaffirme que toutes les parties à ce conflit, en particulier les autorités syriennes, doivent s'acquitter des obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et respecter les droits de l'homme, et insiste de nouveau pour qu'elles appliquent intégralement et immédiatement les dispositions de ses résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), notamment en facilitant l'expansion des opérations d'aide humanitaire et l'acheminement immédiat des secours dans les zones difficiles d'accès et assiégées des deux côtés des frontières et des lignes de front.

Le Conseil constate avec une vive inquiétude que la crise syrienne est devenue l'urgence humanitaire majeure dans le monde aujourd'hui, qu'elle menace la paix et la sécurité dans la région, qu'elle a des implications diverses pour les pays voisins et qu'elle a provoqué le déplacement de millions de Syriens vers ces pays, et demande que des mesures soient prises pour que le conflit en Syrie ne déborde pas davantage dans les pays voisins.

Le Conseil demande également qu'un appui international coordonné soit apporté à leur demande aux pays voisins qui accueillent des réfugiés syriens, afin de répondre à leurs préoccupations légitimes de sécurité, assurer la sûreté et la sécurité des communautés d'accueil et des réfugiés et lutter contre la radicalisation, notamment par un appui à la bonne gestion des frontières et des mesures de sécurité intérieure.

Le Conseil réaffirme qu'il apprécie sincèrement les efforts considérables et admirables que font les pays de la région, notamment le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et l'Égypte pour recevoir les réfugiés syriens et est conscient des coûts gigantesques et des défis multiformes auxquels sont confrontés ces pays du fait de la crise.

Le Conseil note avec une profonde préoccupation que la crise en Syrie a eu des effets sociaux, démographiques, environnementaux et économiques dans les pays voisins, aggravé les vulnérabilités, sollicité à l'excès les ressources

limitées et les services sociaux de base tels que la santé, l'eau, l'assainissement, les capacités de logement, l'énergie et l'éducation, aggravé le chômage, réduit le commerce et l'investissement et compromis la stabilité et la sécurité régionales.

Le Conseil insiste sur la charge que l'arrivée massive de réfugiés fait peser sur les systèmes d'éducation des pays d'accueil et sur le fait que des ressources supplémentaires seront requises pour aider les 600 000 enfants non scolarisés à avoir accès à une éducation de qualité.

Le Conseil souligne que la déstabilisation régionale risque de s'aggraver si le conflit, la crise des réfugiés et les besoins des pays d'accueil ne reçoivent pas l'attention voulue. Il insiste sur la nécessité de financer les mesures d'assistance humanitaire et de développement en faveur des réfugiés, d'appuyer les plans d'intervention nationaux, de répondre aux besoins humanitaires des réfugiés, en particulier les femmes et les enfants, dans les camps et les zones urbaines et, par un renforcement des capacités et un appui technique, d'améliorer la résilience des pays et des communautés d'accueil de manière à stabiliser la région, prévenir la radicalisation et contrer la menace du terrorisme et des combattants terroristes étrangers.

Le Conseil note avec préoccupation que l'intervention internationale face à la crise syrienne et régionale ne répond toujours pas aux besoins évalués par les gouvernements des pays d'accueil et l'ONU, et engage vivement tous les États Membres à épauler l'ONU et les pays de la région, sur la base des principes régissant le partage des charges, notamment en prenant des mesures à moyen et à long terme pour atténuer l'impact du conflit sur la population, en apportant un financement pluriannuel plus substantiel, souple et prévisible et en intensifiant les réinstallations, et prenant note à cet égard du Communiqué de Berlin du 28 octobre 2014.

Le Conseil exhorte les donateurs, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies à envisager de recourir à des mécanismes de financement qui répondent véritablement aux besoins particuliers des pays à revenu intermédiaire touchés par la crise syrienne et atténuent l'impact structurel massif du conflit sur les pays voisins.

Le Conseil souligne qu'il importe de se conformer aux dispositions applicables du droit international humanitaire et du droit des réfugiés et de promouvoir et protéger les droits de l'homme de toutes les personnes touchées par la crise, se félicite des efforts accomplis à cet égard par les pays d'accueil et demande aux États Membres de continuer à les aider dans cette entreprise.

Le Conseil se félicite de la convocation de la troisième Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie, qui s'est tenue le 31 mars 2015 à la généreuse invitation du Koweït, et des annonces de contributions d'un montant total de 3,6 milliards de dollars faites à cette occasion, et demande à tous les États Membres de veiller à verser en temps utile les sommes promises.

Le Conseil souligne que la situation humanitaire continuera de se détériorer en l'absence de règlement politique, apporte son plein appui à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, et réaffirme que la seule solution durable à la crise actuelle en Syrie passe par un processus politique sans exclusive, conduit par les Syriens, répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien et devant aboutir à la mise en œuvre intégrale du Communiqué de Genève du 30 juin 2012, qu'il a entériné en tant qu'annexe II à sa résolution 2118 (2013) ».

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2015/10.

Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Dans le cadre de la présente séance consacrée à la crise – à la tragédie humanitaire plutôt – en Syrie, je tiens à dire de cette tribune que mon pays, le Royaume hachémite de Jordanie, a été tout au long de son histoire – et qu'il est toujours – un refuge sûr pour tous les amis et frères des pays de la région que les conditions, les guerres et les drames ont contraint de quitter le cadre géographique de leurs pays pour venir s'y réfugier. La Jordanie, sous la direction de S. A. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein, est un exemple unique en matière de stabilité dans une région en proie aux guerres et aux tragédies.

La présente séance se tient alors que la crise syrienne qui va en s'aggravant entre dans sa cinquième

année, année durant laquelle nous observons une escalade et une aggravation du cycle de massacres, de destructions, de déplacements, de terrorisme et d'insécurité qui ont forcé des millions de Syriens frères, hommes et femmes, à se déplacer à l'intérieur de leur pays et à trouver refuge dans les pays voisins, à leur tête la Jordanie, qui a accueilli près de 650 000 réfugiés syriens dès le début de la crise syrienne. Ils sont aujourd'hui près de 1,5 million. Si l'on tient compte des près de 750 000 Syriens qui résidaient déjà en Jordanie avant le début de la crise, le nombre total de Syriens en Jordanie représente près de 21 % de la population totale de notre pays.

Il est indéniable que le fait que la crise syrienne se poursuit depuis plus de quatre ans et qu'aucune perspective de règlement politique de cette catastrophe ne se dessine encore a contraint la Jordanie de passer de la phase d'accueil et de gestion de l'impact immédiat lié à l'afflux d'un aussi grand nombre de réfugiés, à celle d'une gestion de leur présence à plus long terme sur son sol. Les conséquences, charges, problèmes et pressions multiformes que cela a sur la société et sur l'État jordaniens et ses différentes institutions sont aussi indéniables, notamment en matière d'infrastructures de base, d'éducation, de santé, d'énergie et d'eau, sans parler de l'amenuisement rapide et grave des ressources déjà limitées de mon pays.

La Jordanie a toujours soutenu qu'un règlement politique est le seul moyen de mettre fin à la crise syrienne de façon globale et dans tous ses aspects, notamment l'aspect humanitaire et le problème des déplacés et des réfugiés. Nous avons toujours soutenu qu'un tel règlement doit répondre aux ambitions et aux aspirations du peuple syrien et mener la Syrie à une nouvelle réalité politique, à la conception et à la gestion de laquelle doivent participer toutes les composantes du peuple syrien, de manière à rétablir la stabilité dans ce pays et à reconstituer son tissu social afin d'encourager les réfugiés syriens à retourner volontairement dans leur pays.

Pour parler de l'impact des réfugiés sur les différents secteurs, le secteur de l'éducation du Royaume hachémite de Jordanie, par exemple, a accueilli durant l'année scolaire 2014-2015 près de 140 000 élèves syriens inscrits dans les écoles publiques, ce qui a eu un lourd impact sur ce secteur, entraînant un retard dans son développement et sa modernisation planifiés et obligeant à rétablir le système de l'occupation quotidienne des locaux scolaires par deux groupes

d'élèves successivement en raison de la surcharge des classes. Sans parler des milliers d'autres enfants syriens en âge d'aller à l'école, mais qui n'ont pas la chance de s'inscrire et donc de recevoir un enseignement en raison de l'insuffisance de moyens et d'infrastructures de base.

Quant à la consommation d'eau, on a enregistré une augmentation de 20 % alors que tout le monde sait que nous sommes l'un des pays du monde qui souffre le plus du manque d'eau.

S'agissant du secteur de la santé, je voudrais faire savoir que les hôpitaux et les établissements de santé publics ont, rien qu'en 2014, traité 708 000 citoyens syriens, ce qui représente une augmentation de près de 219 000 cas par rapport à l'année précédente.

Les exemples que je viens de donner de ces trois secteurs se reproduisent ailleurs en Jordanie, en particulier sur le marché du travail. Il s'agit d'une crise qui touche de très près le peuple jordanien et les pays qui accueillent des réfugiés. De telles situations donnent lieu à des tensions et à des frictions entre les réfugiés et les sociétés d'accueil. Elles créent des déséquilibres qui risquent de compromettre la paix et la sécurité des communautés d'accueil et pourraient se propager d'un pays à l'autre, ce qui, à son tour, pourrait menacer la paix et la sécurité internationales. La gravité des répercussions potentielles oblige le Conseil à examiner sérieusement ces problèmes et l'évolution possible de ces situations. Les organismes internationaux et les donateurs doivent répondre plus efficacement aux besoins des réfugiés, mais aussi à ceux des pays d'accueil, qui s'efforcent d'alléger le fardeau créé par l'afflux de réfugiés.

Alors que nous entrons dans la cinquième année de cette crise, en Jordanie, nous continuons de fournir des services à nos frères et sœurs de Syrie qui sont venus chercher refuge dans notre pays. Nous les aidons dans la limite de nos possibilités, et nous le faisons au nom de l'humanité tout entière.

Il incombe également à l'ensemble de l'humanité de répondre aux besoins des réfugiés. Le Gouvernement jordanien a mis en place un plan d'urgence pour 2015 et a adopté des pratiques exemplaires pour évaluer les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. Tous leurs besoins ont été intégrés dans un seul plan qui couvre tous les ministères, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les organisations non gouvernementales locales et internationales. Le coût estimé de nos efforts de secours s'élèvera à 3 milliards de dollars cette

année. Le plan prévoit des modalités de financement, notamment l'appui direct, des fonds d'affectation spéciale et d'autres options qui se prêtent aux exigences spécifiques de cette crise. Nous avons signé un accord portant création du fonds d'affectation spéciale pour faire face à la crise en Syrie et alléger le fardeau que représente l'augmentation des besoins.

S'occuper des réfugiés à l'extérieur de la Syrie est intimement lié à la situation en Syrie. Depuis le début de la crise, par conséquent, la Jordanie a adopté une approche visant à répondre à parts égales aux besoins des réfugiés en Jordanie et à ceux de la population syrienne en Syrie. Nous n'avons pas ménagé nos efforts à cet égard. Dans le cadre de notre mandat au Conseil de sécurité, nous avons pris une part active dans l'adoption des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) relatives à l'assistance humanitaire aux Syriens en Syrie. D'innombrables convois humanitaires ont été envoyés en Syrie, mais ces mesures restent partielles et temporaires et ne pourront jamais apporter une solution globale à la crise en Syrie ou au problème des réfugiés. Une solution durable qui prenne en compte les causes profondes des problèmes ne saurait être trouvée que par le biais d'une solution politique fondée, comme je l'ai dit au début de mon intervention, sur les dispositions du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). L'absence de solution politique au terme de quatre années de crise oblige la communauté internationale à se pencher sur le problème des réfugiés en adoptant une perspective à long terme et en prenant en considération les besoins de développement des pays d'accueil, étant donné que leur capacité d'accueillir des réfugiés est fondamentalement tributaire de leur développement. C'est le cas de la Jordanie.

Pour terminer, je tiens à exprimer la gratitude et les remerciements de la Jordanie à l'ensemble des pays et des organisations internationales, et à toutes les personnes et institutions qui nous ont aidé à assumer le fardeau de l'accueil des réfugiés. Nous sommes, en particulier, reconnaissants au Koweït d'avoir accueilli les trois conférences destinées à lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle assume ses responsabilités et visant à élargir les possibilités qui s'offrent aux donateurs pour qu'ils contribuent efficacement à la recherche d'une solution au problème, jusqu'à ce que les réfugiés choisissent de rentrer chez eux de leur plein gré, ce qui ne sera possible que si une solution politique est trouvée. J'exhorte tous les représentants à faire tout leur possible pour réaliser cet objectif.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil de sécurité.

M^{me} Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Ministre Judeh, de consacrer la séance d'aujourd'hui à une crise qui exige de toute urgence l'attention du monde. Je tiens également à remercier nos intervenants, la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Amos; le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Guterres; la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondiale, M^{me} Cousin; et l'Envoyée spéciale du Haut-Commissaire pour les réfugiés, M^{me} Jolie Pitt, de leurs exposés directs, fermes et extrêmement émouvants, comme il se doit.

Les États-Unis tiennent également à saluer le dévouement du personnel humanitaire des organismes des Nations Unies et d'autres organisations qui mettent leur vie en jeu pour porter assistance à la population dans la pire crise humanitaire de notre temps. Je pense aux deux travailleurs du Croissant-Rouge arabe syrien, qui ont été tués le 3 avril, alors qu'ils récupéreraient les corps des victimes et mettaient en place des centres d'accueil pour les personnes déplacées à Edleb, ainsi qu'aux personnes qui cherchent inlassablement des moyens de contourner les obstacles apparemment sans fin à l'acheminement de l'aide, à l'instar des membres du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé, qui ont profité d'un cessez-le-feu de six heures le mois dernier dans la ville d'Alep pour livrer des fournitures médicales au-delà des lignes. Ils ont atteint 5 000 personnes en utilisant des chariots.

À Deir Zour, environ 228 000 résidents sont pris en étau entre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), qui a encerclé la ville et qui bloque systématiquement le passage de l'aide humanitaire, et les forces du régime qui empêchent les personnes de partir. Le 13 avril, un bébé de 1 an serait mort de faim, et les organisations non gouvernementales reçoivent des informations faisant état de jeunes filles vendant leur corps pour du pain. Si le Comité international de la Croix-Rouge a pu atteindre Deir Zour au moyen de trois ponts aériens, ces derniers jours, pour apporter à la ville assiégée les premières livraisons d'aide depuis près d'un an, les résidents de tous âges sont toujours au bord de la famine.

Aussi atroce soit-elle, la situation à Deir Zour n'est pas atypique. Nous sommes tous bien conscients de la crise qui sévit actuellement à Yarmouk, où des

milliers de Palestiniens sont toujours pris au piège et coupés de l'aide vitale. À Yarmouk, ce sont les forces du régime qui imposent le blocus, comme elles le font depuis plus de deux ans. Depuis leur entrée dans le camp il y a quelques semaines, l'EIIL et d'autres groupes armés n'ont fait qu'exacerber la souffrance des résidents en limitant encore davantage leur liberté de mouvement.

Comme l'ont indiqué plusieurs des intervenants, selon les estimations de l'ONU, 440 000 civils en Syrie vivent dans des zones assiégées où l'essentiel de l'aide ne peut pas être acheminée et d'où la plupart des gens ne peuvent pas partir. Quatre pour cent seulement des personnes vivant dans les zones assiégées ont reçu des livraisons alimentaires le mois dernier. L'assistance médicale a atteint moins d'un tiers d'1 % – c'est-à-dire 0,3 % – des civils qui vivent dans les zones assiégées.

Imposer le siège n'est qu'une des nombreuses tactiques qui visent à empêcher l'aide humanitaire vitale d'arriver jusqu'aux populations dans le besoin. Selon le dernier rapport de l'ONU (S/2015/264), neuf demandes faites auprès du régime par l'Organisation mondiale de la Santé pour acheminer l'aide médicale dans diverses localités dans les provinces d'Alep, de Deraa, d'Edleb et autres sont restées lettre morte. Tandis que des fournitures médicales en mesure de sauver des vies traînent dans des entrepôts, les gens meurent sur les tables d'opération, dans des hôpitaux mobiles de campagne surpeuplés et mal équipés, ou même chez eux, de blessures et de maladies qui auraient pu être traitées si les ressources nécessaires étaient disponibles. Pendant ce temps, 19 demandes d'autorisation de convois humanitaires, pour atteindre les zones les plus durement touchées, attendent toujours l'accord du régime. L'incertitude entoure nombre de ces demandes depuis des mois – des lourdeurs bureaucratiques qui ont pour effet d'exacerber les souffrances voire de causer la mort à cause. Quelle excuse peut-on invoquer pour ne pas répondre à une demande de l'ONU? Il n'y en a pas.

Ces tactiques illustrent le fossé immense qui sépare les exigences du Conseil et les actes sur le terrain des parties à ce conflit, en particulier du régime d'Al-Assad. Les résolutions 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité affirment que toutes les parties syriennes au conflit doivent immédiatement permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire que les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution fournissent. Pourtant le régime et l'EIIL

font délibérément entrave à l'acheminement de cette aide. Plutôt que d'honorer leur obligation de protéger les civils, l'EIIL et le régime prennent délibérément pour cible les civils afin de servir leurs desseins. Ce n'est plus le moment de souligner ou de déplorer ce fossé persistant. Nous devons nous unir pour le combler. La survie de millions de Syriens en dépend, sans parler de la crédibilité de la parole du Conseil. Nos résolutions sont actuellement tournées en ridicule par le régime syrien.

Dans l'immédiat, l'assistante doit avoir la possibilité de parvenir jusqu'aux zones assiégées, et les populations doivent avoir la possibilité de quitter les zones assiégées. Imaginons que nous soyons pris au piège. Imaginons simplement que nous sommes des parents, et que nous sommes pris au piège. Une surveillance internationale est cruciale pour veiller à ce que les civils qui quittent ces zones ne soient pas détenus arbitrairement, qu'ils ne soient pas séparés de leurs familles et qu'il ne leur soit fait aucun mal, contrairement à ce qui s'est produit en février 2014, lorsque des centaines de personnes ont disparu, alors qu'elles transitaient par les zones contrôlées par le Gouvernement pour quitter la ville de Homs assiégée.

Les voisins de la Syrie ont fait preuve d'une remarquable générosité en aidant ceux qui sont pris au piège en Syrie, ainsi que ceux qui ont réussi à s'en enfuir. Sur près de 4 millions de personnes ayant fui la Syrie, la Turquie accueille pas moins de 1,7 million de réfugiés. Au Liban, une personne sur quatre est un réfugié syrien. À cause de cet afflux sans précédent, ces pays ont été obligés de prendre des mesures très importantes pour héberger ces nouvelles populations. En Jordanie, par exemple, où la population de certaines villes du nord du pays a doublé avec l'arrivée de plus de 620 000 réfugiés syriens, le Gouvernement a collaboré avec les organismes de développement et les groupes humanitaires afin d'élaborer un plan complet visant à répondre aux divers besoins des réfugiés, qui vont des soins de santé à l'éducation, en passant par la sécurité et l'eau potable.

Bien que les voisins de la Syrie aient déjà accueilli des nombres sans précédent de réfugiés, nous les exhortons à maintenir leurs frontières ouvertes et à assouplir les restrictions qui empêchent les plus vulnérables de trouver un refuge. Si la communauté internationale demande aux voisins de la Syrie d'en faire davantage, alors qu'ils en ont déjà tant fait, nous ne pouvons pas les laisser assumer seuls les conséquences

de l'accueil de millions de réfugiés. C'est pourquoi, outre les 556 millions de dollars que les États-Unis ont fournis à la Jordanie depuis le début du conflit syrien pour étayer les programmes en faveur des réfugiés et aider les communautés d'accueil, nous avons annoncé en février notre intention de faire passer notre assistance bilatérale annuelle de 660 millions à 1 milliard de dollars au cours des trois prochaines années, pour tenir compte des extraordinaires besoins que génère cette crise et pour remercier les voisins de la Syrie de leur extraordinaire générosité.

En plus d'aider les voisins de la Syrie, tous les pays, y compris les États-Unis, doivent accueillir davantage de Syriens déplacés. Comme l'ont démontré les récentes catastrophes ayant frappé des réfugiés qui tentaient de traverser la Méditerranée – et dont beaucoup venaient de Syrie –, ces populations sont prêtes à prendre d'énormes risques pour échapper à la brutalité et à la violence qui règnent dans leurs pays. Cette semaine encore, les garde-côtes turcs ont sauvé 30 Syriens d'un bateau en perdition qui tentait d'arriver jusqu'en Grèce.

L'écart entre ce que fournit la communauté internationale et ce dont le peuple syrien a besoin ne cesse de croître. À la fin du mois dernier, le Secrétaire général, en collaboration avec le Gouvernement koweïtien, a convoqué une conférence en vue de lever les fonds nécessaires pour atteindre les 8,4 milliards de dollars dont l'ONU a besoin afin de faire face à cette crise. Les promesses de dons n'ont atteint que 3,6 milliards de dollars. Tous les pays, notamment les membres du Conseil, doivent absolument apporter des contributions plus conséquentes, et il importe que les pays qui ont fait des promesses de dons les honorent rapidement. Au Koweït, le mois dernier, les États-Unis ont annoncé une contribution supplémentaire de 507 millions de dollars, ce qui porte à 3,2 milliards de dollars notre contribution totale pour la Syrie depuis que la crise a éclaté. Aujourd'hui, face à la crise dévastatrice qui sévit à Yarmouk, nous promettons 6 millions de dollars d'aide supplémentaire à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, afin de lui permettre de fournir une assistance urgente aussi bien aux plusieurs milliers de personnes qui sont toujours prises au piège à Yarmouk qu'aux autres Palestiniens et Syriens qui dépendent de l'Office pour leur survie.

Alors même que nous nous efforçons de combler toutes les lacunes, nous ne devons pas perdre de vue la raison première pour laquelle la population syrienne

a besoin de l'aide humanitaire, à savoir le régime d'Al-Assad – un régime qui continue de torturer, de gazer, de bombarder et d'affamer son propre peuple; un régime dont la brutalité a permis la montée en puissance de l'EIL et d'autres groupes extrémistes violents en Syrie; un régime qui, selon le Réseau syrien des droits de l'homme, a tué en moyenne cinq enfants par jour au cours du seul mois de mars. Soyons très clairs : même si l'EIL disparaissait demain, le régime continuerait de faire obstacle aux convois de l'ONU, de rester sourd aux appels des Nations Unies et de ne tenir aucun compte des résolutions du Conseil de sécurité, de torturer les détenus dans ses prisons et d'attaquer les civils au moyen de barils d'explosifs et d'armes chimiques au chlore. Nouer un partenariat avec un régime de cette engeance ne nous aiderait pas à triompher des groupes extrémistes violents; cela ne ferait que renforcer leur attrait. L'unique solution politique viable à cette crise passe par l'abandon du pouvoir par Al-Assad. Une impulsion politique aux plus hauts niveaux et un effort sincère et concerté pour garantir la transition politique sont très urgents – ils auraient, naturellement, dû se produire il y a bien longtemps déjà.

Pour terminer, le magazine *National Geographic* a récemment organisé, en Jordanie, des cours de photographie destinés aux adolescents syriens réfugiés : 20 jeunes de 13 à 15 ans ont passé une semaine à se servir de leurs mots et d'appareils photo pour raconter leur histoire. Un diaporama composé de certaines de leurs photos est consultable en ligne, et j'invite tout le monde à le regarder. Un constante se dégage des témoignages de ces jeunes Syriens : ils veulent rentrer chez eux. L'un des participants, Abdullah, âgé de 14 ans, s'est enfui de Deraa pour rejoindre la Jordanie il y a trois ans. Pour réaliser l'un des exercices, un autoportrait, il s'est couvert le visage parce que c'est une manière de se rendre anonyme, a-t-il expliqué. En évoquant son avenir, Abdullah a déclaré :

« J'espère devenir ingénieur et reconstruire la Syrie, maison par maison, et construire les hôpitaux les plus grands possibles, les mosquées les plus grandes possibles, et les écoles les plus grandes possibles, construire des boulangeries aussi, et reconstruire notre maison. Inch'Allah. Nous reconstruirons la Syrie du mieux que nous pourrons. Nous allons faire de la Syrie le plus beau pays au monde, et nous restaurerons la vie dans notre pays. »

Abdullah est l'un des très nombreux jeunes gens de sa génération qui attendent de rentrer chez eux et de reconstruire. Qui pourrait leur refuser cette possibilité? Qui est plus susceptible que les jeunes de Syrie de nous motiver et de nous unir, nous, les membres du Conseil de sécurité, pour que nous œuvrions sans relâche à faire appliquer nos propres résolutions, afin d'atténuer la souffrance du peuple syrien et de trouver un règlement politique à ce conflit dévastateur?

M. Ybáñez (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier et à féliciter la présidence jordanienne d'avoir appelé l'attention du Conseil sur les répercussions de la crise humanitaire syrienne sur les pays voisins. Il s'agit de répercussions qui touchent en première ligne chacun de ces pays mais qui revêtent des implications pour la paix et la sécurité régionales et mondiales. Les difficultés que connaît la Jordanie nous concernent tous, et nous devons tous contribuer à leur apporter une réponse.

La déclaration présidentielle que nous avons adoptée aujourd'hui (S/PRST/2015/10) reconnaît clairement et appuie énergiquement les efforts extraordinaires consentis par les pays tels que la Jordanie, l'Égypte, l'Iraq, le Liban et la Turquie, pour accueillir les 3,9 millions de réfugiés qui ont abandonné leurs foyers depuis le début du terrible conflit qui ravage la Syrie. Parmi ces réfugiés figurent 600 000 enfants dont les besoins vitaux et éducatifs de base sont à peine couverts, voire pas du tout, et qui nécessitent une attention particulière et urgente. Le Haut-Commissaire, M Guterres, son Envoyée spéciale, M^{me} Jolie Pitt, et M^{me} Cousin, du Programme alimentaire mondial, ont décrit avec éloquence la situation tragique des réfugiés syriens et les difficultés que leur présence constitue pour les pays d'accueil. Nous les remercions pour leurs exposés et surtout pour le travail extraordinaire qu'eux-mêmes et l'ensemble du personnel humanitaire accomplissent.

Nous assistons à la crise de réfugiés la plus grave de notre temps, une tragédie qui transcende les frontières et interpelle la conscience de la communauté internationale tout entière. C'est surtout une tragédie qui a 3,9 millions de noms et de visages. Mettons-nous à leur place et essayons d'imaginer passer cinq années de notre vie arrachés à notre cadre de vie, souvent séparés de nos proches, survivant dans des conditions matérielles précaires – cinq années prises à notre carrière professionnelle, cinq années volées à l'éducation de nos enfants, cinq années de notre vie

de vie passées sans espoir que la situation va bientôt changer, tandis que nous sommes dans l'incapacité de trouver une solution politique au conflit syrien, ce que nous ne faisons toujours pas. C'est pour nous un grand échec et une grande honte.

Que pouvons-nous faire dans l'intervalle? Les pays voisins, qui ont reçu la plus grande partie des réfugiés syriens, nous montrent un exemple de solidarité et d'humanité dans des conditions qui mettent à l'épreuve la capacité de résilience de leurs propres sociétés. Comme je l'ai déjà dit, nous ne pouvons pas et ne devons pas les laisser mener seuls cet effort. Nous ne sommes pas confrontés à une simple crise humanitaire, mais à une situation qui compromet les efforts de développement des pays d'accueil voisins. Il est essentiel de garder présent à l'esprit le lien qui existe entre les deux dimensions, l'action humanitaire et le développement, lorsque nous examinerons la façon dont nous pouvons mieux aider ces pays.

À la récente conférence des donateurs en faveur de la Syrie, tenue au Koweït le 31 mars, nous avons été en mesure d'observer directement l'importance des quantités d'aide nécessaires pour répondre comme il convient à la crise et pour aider les pays voisins dans les deux aspects que je viens de mentionner. Il ne fait pas de doute que la générosité de beaucoup de donateurs a permis de réunir quelque 3,6 milliards de dollars, mais nous sommes encore loin d'avoir collecté les 8,4 milliards de dollars réclamés par l'ONU. D'une manière générale, nous devons faire davantage. Je parle des bailleurs de fonds actuels et potentiels, mais aussi des institutions financières internationales qui pourraient envisager d'utiliser des instruments de financement adaptés aux besoins des pays d'accueil voisins, en tenant compte du fait que ce sont des pays à revenu intermédiaire, ce qui pourrait entraver l'accès au financement dans des conditions plus favorables. Je souscris, en l'occurrence, à ce qu'a déclaré M. Guterres.

La situation des réfugiés syriens est l'un des aspects de l'ensemble de la crise humanitaire en Syrie. Nous sommes confrontés à une crise qui affecte à l'intérieur du pays plus de 12 millions de personnes, dont 7,6 millions sont des déplacées internes. Ces chiffres proviennent du dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/264), que la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Amos, a présenté. Nous nous félicitons de sa présence parmi nous et apprécions au plus haut point son dévouement et ses efforts courageux. Ce sont là des chiffres qui, une fois de plus à notre grande honte, ont été

déjà mentionnés et n'ont cessé d'augmenter de mois en mois au cours des dernières années. Les mesures prises par le Conseil par le biais des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), ont, depuis leur adoption, contribué à coup sûr à améliorer le sort de la population syrienne.

Mais cela ne suffit pas. Au lieu de cela, débat après débat, nous constatons que les exigences les plus importantes des résolutions sur la protection et l'assistance humanitaire sont toujours lettre morte. Nous sommes particulièrement préoccupés – mais pas seulement – par les violations systématiques du principe de neutralité médicale et le retrait des fournitures médicales et sanitaires des convois humanitaires dont les populations civiles ont un besoin crucial. Il s'avère donc nécessaire de réfléchir à la façon de garantir le respect urgent et effectif de ces résolutions. Il est surtout nécessaire et urgent d'agir.

En sa qualité de membre du Conseil, l'Espagne a souligné dans des déclarations récentes l'importance de prendre des mesures concrètes pour réaliser cet objectif. Une mesure en particulier porte sur un domaine de l'action humanitaire jugé prioritaire dans les rapports du Secrétaire général. Je veux parler de l'accès aux zones assiégées où, d'après les données disponibles, 440 000 personnes vivent dans la pauvreté et où l'accès humanitaire a été soit inexistant soit sporadique ces derniers mois. L'une de ces zones est le camp de réfugiés de Yarmouk, à propos duquel le Conseil a tenu deux consultations ce mois-ci et où la situation a été décrite comme un véritable enfer pour les milliers de civils qui y sont toujours coincés.

L'Espagne, de concert avec les autres pays qui travaillent sur le dossier humanitaire de la Syrie, propose de créer une mission d'évaluation des besoins humanitaires des zones assiégées. Cette mission pourrait, dans le même temps, faciliter l'accès humanitaire. Ceci est conforme à ce que propose la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Amos. Cette mission pourrait se faire à un niveau défini par le Conseil, mais elle devrait de toute façon être dotée d'un mandat clair incluant trois éléments essentiels. Premièrement, elle doit appeler les parties concernées à ne pas lui faire obstruction. Deuxièmement, nous devons déterminer son niveau et sa composition. Troisièmement, les résultats escomptés doivent être livrés dans les délais fixés et être communiqués rapidement au Conseil. Je soumets cette proposition à l'examen du Conseil, et la délégation espagnole est prête à commencer à travailler

immédiatement à sa concrétisation avec les autres membres du Conseil.

Pour terminer, je réitère mes félicitations à la présidence jordanienne et la remercie d'avoir convoqué ce débat opportun et très utile.

M. Zainuddin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour son rapport mensuel au Conseil (S/2015/264), la Secrétaire générale adjointe et Coordinatrice des secours d'urgence, la Baronne Valerie Amos, pour son exposé au Conseil sur la situation humanitaire et la mise en œuvre des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) concernant l'aide et l'accès humanitaires en Syrie. Je tiens également à remercier la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), M^{me} Ertharin Cousin, pour son exposé sur les travaux du PAM et de ses partenaires en ce qui concerne le programme d'aide alimentaire mensuel en Syrie. Je remercie également le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de la mise à jour qu'il a présentée au Conseil sur la situation des réfugiés syriens dans les pays voisins.

C'est également un très grand privilège d'avoir entendu un exposé de M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, qui a consacré beaucoup d'efforts pour sensibiliser la communauté internationale au sort des réfugiés syriens. Nous partageons les préoccupations de M^{me} Jolie Pitt, à savoir qu'un trop grand nombre d'innocents paient le prix du conflit en Syrie et que la communauté internationale doit intensifier ses efforts et faire davantage.

Malgré les efforts déployés par la communauté internationale pour atténuer les souffrances du peuple syrien, la situation humanitaire sur le terrain, nous sommes au regret de le dire, s'est considérablement détériorée. Des attaques aveugles et le ciblage délibéré de civils et d'infrastructures civiles, tant par le Gouvernement que par les forces armées de l'opposition, ont continué sans répit. Nous ne comprenons pas comment les parties au conflit qui affirment toutes qu'elles représentent le peuple syrien et se battent pour lui sont, semble-t-il, indifférentes aux souffrances et aux destructions qu'elles lui infligent. L'augmentation constante du nombre de morts et de blessés parmi les civils, de personnes déplacées et de réfugiés est la preuve des conséquences dévastatrices de ce conflit.

Même si les statistiques humanitaires sont éloquentes, le Conseil doit continuer de prendre la parole au nom des victimes de ce conflit, à savoir les millions de Syriens qui continuent de souffrir. La stratégie des parties au conflit consistant à assiéger et à affamer des villes entières, afin que des populations entières se soumettent et se rendent, a fait prendre au conflit syrien une dimension supplémentaire effroyable. Il est scandaleux que les parties au conflit recourent de plus en plus à cette pratique comme tactique de guerre, tactique que nous condamnons catégoriquement.

Le caractère barbare de ces stratégies est absolument sans précédent dans l'histoire moderne. En plus de risquer la mort ou des blessures, des populations entières doivent faire face à des conditions de vie inhumaines et épouvantables alors qu'elles tentent jour après jour de survivre. Quant à ceux qui sont physiquement pris au piège et assiégés dans les villes et se voient priver des biens de première nécessité les plus élémentaires tels la nourriture, l'eau, les soins de santé et les médicaments, comprendre la lutte et les difficultés qui sont les leurs afin de rester en vie un de jour de plus est tout simplement au-delà de notre entendement.

Nous sommes profondément préoccupés de constater qu'en dépit de l'adoption des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier à travers les frontières et les lignes de conflit, continue de se heurter à des problèmes de sécurité et à des obstacles administratifs. Tout en reconnaissant que le Gouvernement syrien coopère pour faciliter la livraison d'une assistance humanitaire, nous estimons que les obstacles administratifs qu'il continue d'opposer à la fourniture de l'aide humanitaire destinée à sauver des vies sont de plus en plus intolérables. L'interdiction qui frappe les articles médicaux et chirurgicaux destinés à soigner une population syrienne déjà exsangue est inadmissible. La communauté internationale ne peut tolérer plus longtemps de tels obstacles. Cette aide et ces articles humanitaires doivent être autorisés à parvenir à leurs destinataires.

Nous saluons le travail qu'accomplissent les organismes humanitaires des Nations Unies et les autres partenaires humanitaires pour faire en sorte que l'aide parviennent à la population syrienne, et ce, malgré des conditions de sécurité extrêmement difficiles. Le personnel de ces organismes fait preuve d'un dévouement et d'un engagement absolument admirables. Étant donné les obstacles, intentionnels ou non, qui se dressent

contre la livraison de l'aide et des secours humanitaires, nous estimons que le Conseil devrait tenir compte des préoccupations de la communauté internationale dans le suivi qu'il continue d'effectuer pour s'assurer que l'aide humanitaire est bien acheminée. Le Conseil peut difficilement se permettre de rester les bras croisés en espérant simplement que les parties respecteront le droit international, le droit international humanitaire et les résolutions pertinentes.

L'aggravation de la situation dans la ville de Yarmouk, près de Damas, a sensibilisé plus avant la communauté internationale à la situation humanitaire des personnes qui vivent dans les villes assiégées. L'escalade du conflit a fait qu'aujourd'hui quelque 18 000 Palestiniens sont pris au piège dans le camp de Yarmouk, qui était autrefois un refuge et un lieu sûr pour plus de 160 000 réfugiés palestiniens. Cette situation est profondément désespérante pour ces personnes qui ont jadis trouvé refuge en Syrie et sont aujourd'hui emportées et directement affectées par le conflit. Mais le cas de Yarmouk n'est pas isolé, car de nombreuses autres villes en Syrie se trouvent dans la même situation. Nous ne pouvons en notre âme et conscience continuer de permettre que les habitants des villes assiégées souffrent ainsi, qu'ils se trouvent à Yarmouk, à Alep, à Homs ou ailleurs en Syrie. Certes c'est au Gouvernement syrien qu'il revient au premier chef de protéger sa population. Mais nous estimons toutefois, compte tenu de l'incapacité, du refus et de l'échec persistants du Gouvernement à s'acquitter de ses obligations, que le Conseil a le devoir de veiller à ce que les civils soient protégés et à ce que des efforts soient déployés pour organiser des pauses humanitaires permettant l'acheminement de l'aide, pour établir des couloirs humanitaires et pour permettre aux civils d'évacuer en toute sécurité les zones assiégées.

Nous convenons pleinement que la situation humanitaire en Syrie est intrinsèquement liée à un règlement politique du conflit. Nous continuons donc d'espérer que les parties au conflit examineront favorablement la proposition de gel des hostilités formulée par M. Staffan de Mistura, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie. Toutefois, le sentiment d'exaspération monte au sein de la communauté internationale face au fait, qu'en dépit de ses efforts, les parties belligérantes s'obstinent à ne pas vouloir trouver une solution durable au conflit. La Malaisie réaffirme qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit syrien. Nous sommes résolument convaincus que c'est au peuple syrien qu'il revient de déterminer l'avenir de la Syrie, et

ce, dans le cadre d'un processus politique dirigé par les Syriens. À cet égard, nous sommes favorables aux efforts visant à appuyer, promouvoir, encourager et faciliter un processus politique de transition sans exclusive destiné à favoriser la réconciliation nationale en Syrie.

Nous ne pouvons laisser les horreurs du conflit syrien endormir ou désensibiliser notre conscience humaine. Nous ne pouvons non plus laisser corrompre cette conscience humaine en acceptant le fait que ces horreurs seraient le corollaire du conflit et en tant que telles n'auraient donc rien d'inattendues. Face à la dégradation actuelle de la situation humanitaire en Syrie, nous avons le devoir, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, de faire en sorte que le droit international, le droit international humanitaire et les résolutions pertinentes soient respectés par les parties au conflit.

Mme Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande remercie la Jordanie d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Nous lui savons gré du rôle positif qu'elle joue dans la région et de la générosité dont elle fait montre à l'égard des réfugiés syriens.

Il est de plus en plus évident que le fardeau que le conflit syrien fait peser sur la Jordanie, la Turquie, le Liban, l'Égypte et l'Iraq est désormais insupportable. Nous ne pouvons pas attendre des pays de la région qu'ils absorbent les effets de cette crise indéfiniment. Son impact socioéconomique va sérieusement fragiliser les institutions fondamentales ainsi que le tissu social de ces pays. On peut déjà voir ses effets dévastateurs sur les enfants, qui n'ont plus accès à l'éducation la plus élémentaire et perdent tout espoir en un avenir digne et productif.

Ces quatre dernières années, le Conseil a regardé la Syrie, autrefois pays à revenu intermédiaire stable, plonger dans la ruine et la détresse. L'adoption de la résolution 2139 (2014) avait laissé espérer que la situation humanitaire s'améliorerait. Mais, plus d'un an plus tard, et alors que le conflit entre dans sa cinquième année, il est clair qu'il n'y a guère eu d'amélioration. Le non-respect est devenu de mise. Comme nous l'avons entendu ce matin, les mesures qui auraient pu empêcher la catastrophe qui se déroule actuellement, comme l'imposition d'un embargo sur les armes, la création d'une zone d'exclusion aérienne ou l'interdiction d'une présence militaire sur le terrain, n'ont pas été prises. Cet après-midi, l'Envoyé spécial de Mistura nous donnera plus de détails sur le gel qu'il propose, mais là

encore, rien ne nous incite à l'optimisme. Nous savons tous ce qui est hors de question, le moment est venu de demander ce qui est mis sur la table.

Le carnage se poursuivant en Syrie, les membres du Conseil doivent trouver la volonté de mettre de côté leurs divergences. Nous devons faire preuve d'imagination et envisager de manière pragmatique ce que nous pouvons faire concrètement pour améliorer la vie des Syriens et de ceux qui, dans la région, sont touchés par la crise. La Nouvelle-Zélande va continuer de travailler avec la Jordanie et l'Espagne, ses partenaires de rédaction sur les questions humanitaires syriennes, à la recherche d'une décision concrète en faveur de la neutralité médicale, de l'accès humanitaire dans les zones assiégées et d'autres options proposées par la Secrétaire générale adjointe Amos ce matin. Nous encourageons nos collègues du Conseil à se joindre à nous à cette fin.

La terrible situation qui sévit à Yarmouk nous rappelle à quel point il est nécessaire d'agir de manière plus vaste pour garantir l'accès humanitaire aux 440 000 personnes prises au piège dans les zones assiégées dans toute la Syrie. De même, comme nous l'avons entendu ce matin, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/264) indique que seules 0,3 % des zones assiégées ont eu accès à une aide médicale au cours du mois de mars. Cette situation est totalement inacceptable.

Dans la Ghouta orientale, 10 patients sont morts en raison du manque de matériel de dialyse, et le reste des fournitures sera épuisé dans les prochaines semaines, mettant ainsi en danger la vie de 23 autres patients en attente de traitement. C'est la raison pour laquelle nous appuyons les appels en faveur d'une action concrète par laquelle le Conseil doit demander au Secrétaire général de dépêcher une mission d'évaluation humanitaire dans les zones assiégées et de lui en présenter dès que possible ses conclusions.

Beaucoup ici se souviendront qu'avant que le Conseil de sécurité ne prenne des mesures sur les armes chimiques et sur le passage des frontières par le personnel des organismes humanitaires, tout cela était jugé très ardu. Or, des progrès ont pourtant été réalisés. Faisons de même avec les autres aspects de la résolution 2139 (2014).

Les donateurs ont généreusement répondu aux appels humanitaires. Il convient de saluer les efforts consentis par les pays voisins pour atténuer les

conséquences du conflit. Toutefois, une solution durable ne pourra être trouvée que si l'on s'attaque aux causes profondes du conflit et que l'on recherche une solution politique viable.

La déclaration présidentielle adoptée aujourd'hui (S/PRST/2015/10) est la preuve que le Conseil peut s'exprimer d'une seule voix sur la Syrie. Il est temps désormais que les membres du Conseil agissent de façon unanime.

M. Delattre (France) : Je voudrais en premier lieu remercier la Jordanie d'avoir organisé ce débat si nécessaire. Je remercie également l'ensemble des intervenants – M^{me} Valerie Amos, M. Antonio Guterres, M^{me} Ertharin Cousin, ainsi que M^{me} Angelina Jolie Pitt – pour leurs interventions poignantes. Le constat est sans appel. La tragédie syrienne est comme un trou noir qui broie implacablement les humains, et avec eux, toutes nos valeurs. La population civile est la première victime d'un conflit qui, chaque jour, révèle son lot d'horreurs, nourrit l'extrémisme et signe le retour de la barbarie. Les chiffres sont édifiants; ils ont été rappelés, : 220 000 personnes ont été tuées depuis le début du conflit, 12,2 millions ont besoin de l'aide humanitaire, la moitié de la population syrienne a dû fuir son domicile, et au moins 3,9 millions de personnes sont réfugiées dans les pays voisins.

Je tiens à saluer les efforts considérables déployés par la Jordanie, le Liban et la Turquie, ainsi que par l'Iraq et l'Égypte, notamment pour accueillir les réfugiés syriens. Ils sont directement touchés par ce conflit, et l'afflux continu de réfugiés constitue pour eux un véritable bouleversement sur le plan social et économique et, bien souvent, une pression supplémentaire sur les services sociaux et les ressources naturelles. C'est pourquoi nous avons l'obligation d'agir.

La France salue le succès de la conférence du Koweït, au cours de laquelle 3,6 milliards de dollars ont pu être mobilisés par les bailleurs. Mais le plan de réponse humanitaire pour 2015 n'est couvert à ce jour qu'à 16 %. Il est donc important que les sommes promises soient rapidement décaissées, ce qui permettra de répondre aux besoins urgents des organismes des Nations Unies, aussi bien en Syrie que dans les pays voisins.

Mais au-delà des moyens financiers que nous devons collectivement réunir, il y a la question cruciale de l'accès aux populations dans le besoin, qui continue de se détériorer en Syrie. Le régime syrien en est le

premier responsable. Il continue de cibler délibérément les populations civiles, de poursuivre une stratégie méthodique de siège et d'imposer des obstacles de tous ordres à la délivrance de l'aide humanitaire, en violation directe du droit international humanitaire.

À titre national, la France est pleinement mobilisée en faveur des réfugiés syriens dans les pays voisins. Depuis le début de la crise syrienne, l'aide humanitaire française s'élève à 18 millions d'euros pour le Liban, 18,5 millions d'euros pour la Jordanie, 3,8 millions d'euros pour la Turquie et 2 millions d'euros pour l'Iraq. Cette aide s'adresse aux réfugiés syriens mais aussi aux communautés hôtes qui subissent de plein fouet l'augmentation massive de la population. Au Liban par exemple, l'appui de la France aux communautés hôtes s'élève ainsi à plus de 12 millions d'euros, notamment par l'intermédiaire du fonds fiduciaire de la Banque mondiale. Une part importante de notre aide financera également l'action du Programme alimentaire mondial dans la région. Face au défi grandissant que constitue la déscolarisation de millions d'enfants syriens, la France contribuera aussi aux programmes éducatifs du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Liban et de l'UNICEF en Jordanie. Nous continuerons, enfin, d'accueillir des Syriens sur notre territoire, comme nous l'avons fait depuis le début de la crise, pour répondre à l'appel du HCR.

Il est en outre essentiel de faire d'avantage le lien entre l'aide humanitaire et les politiques de développement. La France répond à ce défi en finançant des projets de développement visant à soutenir les communautés hôtes et à permettre aux réfugiés non seulement de survivre, mais également de vivre dans des conditions socioéconomiques décentes. L'ensemble des pays et des acteurs du développement doivent se mobiliser pour répondre à cet enjeu.

Comme l'a indiqué le Ministre français des affaires étrangères, Laurent Fabius, lors de la séance ministérielle du Conseil de sécurité, le 27 mars (voir S/PV.7419), nos efforts collectifs doivent aussi permettre aux personnes exilées, et notamment les victimes de violences ethniques et religieuses, de retrouver leur foyer, dans la sécurité et la dignité.

Mais tous les efforts engagés butent, et buteront, sur l'absence de règlement politique du conflit. Tant que le conflit se poursuivra, et avec lui son lot d'actes barbares, nos efforts sont une goutte d'eau dans la mer. C'est pourquoi la meilleure aide que nous puissions apporter au peuple syrien, c'est de mettre un terme à

ce conflit odieux. La voie est exigeante mais connue : elle passe par une solution politique inclusive fondée sur le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Seule une transition qui préserverait l'État syrien et protégerait ses minorités – mais sans Bachar Al-Assad – est à même de mettre un terme au conflit et de réduire durablement l'extrémisme. La France plaide de toutes ses forces et depuis plusieurs mois en faveur d'une relance du processus politique sous l'égide de l'ONU. Seule l'ONU est, en effet, légitime pour relancer un dialogue sur la base du Communiqué de Genève, qui constitue la seule et unique base agréée au niveau international pour définir les paramètres indispensables à un règlement politique durable. La France se félicite de l'initiative de Staffan de Mistura d'engager des consultations en ce sens, et elle est prête à lui apporter son plein soutien. Soyons collectivement à la hauteur de nos responsabilités. Nous n'avons pas le droit de renoncer.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue l'initiative de la présidence jordanienne de convoquer la présente séance. Nous remercions également le Ministre des affaires étrangères, M. Judeh, d'avoir présidé la séance d'aujourd'hui dans le cadre de sa visite à New York.

La Chine a écouté attentivement les exposés de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, M^{me} Valerie Amos; du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres; de l'Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M^{me} Angelina Jolie Pitt; et de la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, M^{me} Ertharin Cousin.

La crise syrienne est à présent entrée dans sa cinquième année. Depuis quatre ans, la guerre fait rage en Syrie, infligeant de profondes souffrances à un grand nombre de civils, en particulier aux groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants, et entraînant de graves conséquences, avec notamment la détérioration de la situation humanitaire et l'explosion du nombre de réfugiés.

Actuellement, la crise syrienne s'étend bien au-delà des frontières nationales de la Syrie, faisant peser une menace sérieuse sur la paix et la stabilité des pays voisins et de l'ensemble de la région. La communauté internationale déploie des efforts inlassables pour faire face aux terribles conditions humanitaires et de sécurité qui règnent en Syrie. Ses voisins – la Jordanie, le Liban, la Turquie, l'Iraq et l'Égypte – ont accueilli près de 4 millions de réfugiés syriens et leur fournissent

des services de base. L'ONU et les autres organismes humanitaires doivent surmonter de multiples difficultés afin de mener à bien leurs opérations de secours humanitaire en Syrie et dans les pays voisins, dans leurs efforts visant à alléger les souffrances du peuple syrien. Les donateurs internationaux se sont montrés extrêmement généreux dans l'appui fourni aux pays concernés et à l'ONU. Le mois dernier, à la conférence des donateurs pour l'aide humanitaire à la Syrie qui s'est tenue au Koweït, les donateurs se sont engagés à verser des contributions d'un montant total de 3,6 milliards de dollars. La Chine apprécie ces efforts.

Rome ne s'est pas faite en un jour. L'évolution de la crise syrienne vers son état actuel est le résultat d'une série de facteurs complexes qui englobent des revendications historiques et des frictions contemporaines. En conséquence, il est tout simplement impossible de trouver une solution du jour au lendemain. La communauté internationale doit mettre en place une approche globale pour tenter de trouver une solution pratique, réalisable et durable – en s'attaquant à la fois aux symptômes et aux causes profondes et en atténuant les pressions et les problèmes qui pèsent sur la Syrie, sur ses voisins et sur toute la région du Moyen-Orient. À cette fin, la Chine souhaite faire les trois observations suivantes.

Premièrement, la priorité absolue est de renforcer l'assistance en fonction des besoins des pays hôtes. Actuellement, la situation humanitaire en Syrie continue de se détériorer. La Syrie et ses voisins ont un besoin croissant d'aide humanitaire. La portée de l'aide dépasse maintenant ses formes traditionnelles – matérielle et financière – et englobe les infrastructures, l'éducation, l'ordre social, le contrôle des frontières et ainsi de suite. Conformément aux priorités identifiées par les pays d'accueil, la communauté internationale doit fournir un appui ciblé qui répond aux besoins de ces pays, en mettant l'accent sur la coordination. L'assistance fournie par la communauté internationale doit également être conforme aux principes directeurs de l'ONU en matière de secours humanitaires et à la volonté des pays hôtes. La Chine appelle les donateurs à honorer promptement l'intégralité de leurs engagements afin d'atténuer les pressions liées au manque de fonds de l'ONU.

Deuxièmement, une sortie de crise passe nécessairement par la promotion d'un règlement politique de la question syrienne. La communauté internationale doit œuvrer sans relâche à un règlement politique, privilégier avant tout les efforts de médiation

de l'ONU et appuyer pleinement les efforts de médiation du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et de son Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, tout en prônant un arrêt immédiat des hostilités et de la violence entre les parties syriennes. Par la négociation et le dialogue, il faut trouver un terrain d'entente en fonction des circonstances en Syrie, satisfaire les intérêts des parties concernées et régler ainsi définitivement la question syrienne. Il est impératif, tout au long de ce processus, de respecter strictement les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ainsi que les normes de base qui régissent les relations internationales, tout en préservant la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Troisièmement, il est essentiel de renforcer la lutte contre le terrorisme. Dernièrement, les organisations terroristes et les forces extrémistes ont fait des ravages et semé le chaos en Syrie et dans d'autres pays, blessé et tué de nombreuses personnes, bloqué délibérément l'acheminement de l'aide humanitaire et interrompu la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu. Elles sont ainsi devenues la principale raison de la détérioration de la situation en Syrie. La communauté internationale doit permettre à l'ONU et au Conseil de sécurité de jouer pleinement leur rôle central tout en renforçant considérablement ses efforts en matière de lutte contre le terrorisme.

La Chine attache une grande importance à la situation humanitaire en Syrie, une situation qu'elle juge préoccupante. Nous compatissons avec le peuple syrien dans sa souffrance. Par divers moyens et de diverses manières, nous fournissons une aide matérielle et financière au peuple syrien, notamment aux réfugiés qui ont quitté la Syrie, dont le montant dépasse 230 millions de yuan. En fonction de l'évolution de la situation et des besoins effectifs, la Chine continuera de fournir une assistance au peuple syrien, notamment les réfugiés syriens à l'extérieur du pays, au mieux de ses capacités. En collaboration avec la communauté internationale, nous défendrons vigoureusement un règlement politique de la question syrienne et contribuerons à un règlement global, durable et véridique.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence jordanienne d'avoir convoqué cette séance d'information sur la situation en Syrie et dans les pays voisins. Je remercie également les orateurs qui ont présenté des exposés de leurs contributions passionnées.

En 2014, le nombre total de personnes déplacées de force était le plus élevé enregistré depuis la Seconde Guerre mondiale, atteignant le plafond stupéfiant de 51,2 millions. Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, a parlé d'une augmentation vertigineuse du nombre de personnes déplacées de force dans le monde. Des personnes dénuées de tout et désespérées tentant d'échapper à l'extrême pauvreté, aux persécutions et à la guerre paient des milliers de dollars gagnés à la sueur de leur front à des trafiquants pour être chargées comme du bétail sur des embarcations de fortune prêtes à tomber en morceaux, et ce uniquement pour trouver la mort au beau milieu de la Méditerranée. Les images de bateaux renversés ou abandonnés à mi-chemin par les trafiquants se succèdent à un rythme quasi quotidien. Rien que l'année dernière, quelque 3 500 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'autre rive.

Parmi ces personnes qui tentent de s'échapper, environ un tiers sont des Syriens touchés par le conflit. Un nombre encore plus élevé de Syriens fuient vers les pays voisins ou restent à l'intérieur de la Syrie, où ils sont pris au piège des barils d'explosifs, des tirs de mortier et des bombardements du Gouvernement, victimes d'attaques au chlore et de la brutalité des groupes terroristes. Ces populations résident dans des zones difficiles d'accès ou assiégées et sont contraintes de survivre en mangeant des écorces d'arbres, de l'herbe et des feuilles et grâce à la fourniture d'une aide humanitaire occasionnelle.

À ce stade du XXI^e siècle, la famine et la mort des suites de la famine ne sont pas des faits que nous lisons dans les livres d'histoire; C'est une réalité pour les personnes prises au piège dans des zones assiégées. Nous avons parlé deux fois de Yarmouk depuis le début du mois, où même lorsque l'aide parvient jusqu'à la population, chaque personne reçoit une ration de 400 calories par jour, soit un apport nutritionnel largement inférieur au strict minimum recommandé. Aucune livraison d'aide n'est parvenue jusqu'à Daraya depuis octobre 2012, dans la Ghouta orientale depuis janvier dernier et à Moudamiyé depuis plus d'un an. Il est effrayant ne serait-ce que d'imaginer comment les populations de ces régions peuvent survivre.

L'incapacité du Gouvernement syrien à protéger sa population est stupéfiante. Les obstacles bureaucratiques et autres aggravent les problèmes humanitaires. M^{me} Valerie Amos n'a cessé de mentionner

ces obstacles, et elle l'a de nouveau fait aujourd'hui avec beaucoup d'éloquence.

Tout récemment, neuf demandes de l'Organisation mondiale de la Santé concernant des livraisons d'aide à Alep, à Deraa, dans la province de Damas, à Edleb et dans d'autres zones sont restées sans réponse. Le mois dernier, les organismes des Nations Unies n'ont pu fournir une aide alimentaire qu'à 4 % des personnes assiégées, et la proportion des personnes ayant bénéficié d'une aide médicale était à peine 0,3 %. Plus de 60 % des hôpitaux ont été endommagés ou détruits; les médecins fuient ou sont tués. Même les services les plus élémentaires sont souvent inaccessibles. Le régime continue de retirer systématiquement le matériel chirurgical et d'autres fournitures nécessaires, notamment, comme nous l'avons appris aujourd'hui, les vaccins contre la polio – quel mal peut faire un vaccin contre la polio à qui que ce soit? – des convois d'aide humanitaire. Pourquoi?

Les obstacles honteux imposés aux opérations humanitaires et les attaques contre des travailleurs humanitaires et du personnel médical constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire et trahissent un mépris manifeste des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014). Si le Conseil de sécurité ne prend pas ses propres résolutions au sérieux, comment peut-il s'attendre à ce que les autres les appliquent? Le Conseil doit exiger avec fermeté la pleine mise en œuvre des résolutions pertinentes et demander des comptes à ceux qui n'obtempèrent pas. Après quatre ans d'anarchie et d'impunité, il est temps d'accentuer la pression.

Les enjeux sont élevés, et pas seulement en termes de crédibilité du Conseil, laquelle a certainement été entamée par la crise en Syrie. Les enjeux sont particulièrement élevés pour la population syrienne et les populations des États voisins de la Syrie qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés. Le Liban, par exemple, est le pays qui compte le plus grand nombre de réfugiés par habitant. La Jordanie a dû en recevoir un million. Cela met rudement à l'épreuve les économies et la stabilité de ces pays. Les tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil risquent de détruire les infrastructures locales, de compliquer la fourniture de services et de déchirer le tissu social. Cela aurait des conséquences catastrophiques qui dépasseraient largement les frontières de la région. La déclaration présidentielle adoptée aujourd'hui (S/PRST/2015/10) fait clairement état de ces risques.

Les enfants âgés de moins de 17 ans représentent près de 50 % de la population de réfugiés. Ils sont confrontés à de multiples problèmes, notamment la séparation des familles, l'exposition à des violences physiques et psychologiques, le travail et l'exploitation, les mariages précoces forcés et le recrutement par des groupes armés. Selon Save the Children, quatre enfants syriens sur cinq qui ont fui au Liban ne sont pas scolarisés. À l'intérieur de la Syrie, une école sur cinq a été détruite, endommagée ou est utilisée à des fins militaires. Une génération entière est en train de se perdre. Les enfants grandissent en étant privés d'accès à l'éducation et sont privés d'avenir – un avenir qui est également l'avenir perdu de la Syrie. Les femmes réfugiées sont obligées de rompre avec leurs rôles traditionnels au sein de la famille et de la société et de devenir soutiens de famille pour leurs enfants dans un environnement très hostile et sont beaucoup plus susceptibles d'être victimes de mauvais traitements, de viols et de prostitution. M^{me} Cousin a évoqué ces questions avec beaucoup d'éloquence. Les réfugiés sont des proies faciles pour les trafiquants et les gangs criminels organisés, tandis que les camps de réfugiés sont un terreau fertile pour la radicalisation et les activités de recrutement menées par les terroristes. Compte tenu du lien qui trop souvent s'établit facilement entre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, les risques associés à ces crises prolongées, comme c'est le cas en Syrie, sont énormes.

Pour cette raison, nous nous félicitons de l'adoption, aujourd'hui, de la déclaration présidentielle S/PRST/2015/10, qui est bien détaillée et souligne l'importance des réponses globales. Elle appelle notamment à fournir des financements durables; à appuyer les plans nationaux d'intervention; à répondre aux besoins humanitaires des réfugiés, en particulier les femmes et les enfants; à améliorer la résilience des pays d'accueil; à prévenir la radicalisation et à contrer la menace du terrorisme et des combattants terroristes étrangers.

M^{me} Kavar assume la présidence.

En dépit des efforts que nous déployons pour limiter les flux de migrants clandestins et de réfugiés, le cœur du problème est le règlement politique des crises qui frappent la région. La seule solution durable à la crise actuelle en Syrie passe par un processus politique sans exclusive, conduit par les Syriens, répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien et qui doit

conduire à la mise en œuvre intégrale du Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe).

De même, il faut trouver des solutions politiques viables en Libye et ailleurs dans la région et examiner les griefs légitimes existants. Si l'on ne règle pas les conflits eux-mêmes, nous allons nous essouffler et nous retrouver à court de fonds très bientôt. L'ouverture, la justice et le respect du principe de responsabilité sont des éléments essentiels qui permettront de régler les crises qui sont à l'origine des flux de réfugiés sans précédent.

Le Conseil doit user de toute son influence pour appuyer les efforts de médiation et de paix en cours dans le but de changer les calculs actuels, qui apportent la mort. Dans le même temps, il doit être prêt à utiliser tous les outils à sa disposition pour mettre fin à l'impunité et faire en sorte que les auteurs de graves crimes et de violations en cours répondent de leurs actes, y compris devant la Cour pénale internationale. L'inaction condamne les nouvelles générations à une vie de misère, de déplacements et de mort violente. L'inaction met de plus en plus en doute la pertinence du Conseil dans le monde d'aujourd'hui. Est-ce que c'est cet héritage que nous voulons laisser à la postérité?

Sir Mark Lyall Grant (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convoqué ce débat. Je salue les contributions utiles de M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires; de M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; de M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; et de M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial. Je me réjouis particulièrement de ce que la présente soit une séance publique, ce qui nous permet d'attirer davantage l'attention sur la catastrophe qui frappe le peuple syrien et la région.

Le sort des personnes déplacées en Syrie et dans la région est la plus grande crise humanitaire du monde à l'heure actuelle. Après quatre ans de combats, les Syriens font désormais partie des populations les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. C'est la tyrannie d'Al-Assad, qui a été récemment exacerbée par la barbarie de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et d'autres groupes terroristes, qui est à l'origine de leurs souffrances. Au cours de ces quatre dernières années, nous avons également été témoins d'une grande générosité – en particulier de la part des pays qui ont

accueilli les réfugiés : la Jordanie, l'Iraq, l'Égypte, le Liban et la Turquie. Ma déclaration d'aujourd'hui se concentrera sur trois moyens par lesquels nous pouvons aider ces pays et les réfugiés qui y ont trouvé refuge.

Premièrement, nous devons répondre aux besoins financiers immédiats des organismes humanitaires et des gouvernements de la région. Les financements ne suivent pas du tout le rythme des besoins. Il y a près de 4 millions de réfugiés syriens dans la région. Tous avaient besoin d'eau, de nourriture, de services d'assainissement et d'abris quand ils sont arrivés et beaucoup d'entre eux ont besoin d'un appui continu. Je tiens à saluer le travail réalisés par les gouvernements hôtes, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes qui s'emploient à répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées. Les 3,6 milliards de dollars collectés au Koweït sont une bouée de sauvetage pour ces activités. Nous remercions le Koweït de son leadership.

Le Royaume-Uni est fier d'avoir contribué 1,2 milliard de dollars au cours de ces dernières années pour faire face à la crise humanitaire, mais il en faut plus. Les donateurs doivent verser les sommes promises dans les plus brefs délais pour que les fonds puissent parvenir aux organismes qui aident ceux qui sont le plus dans le besoin. Nous devons également être conscients de la forte pression exercée sur les ressources des pays qui ont accueilli des réfugiés. Le Royaume-Uni apporte son appui en vue du renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation et de la fourniture des services sanitaires et municipaux en Jordanie. Nous appelons tous les membres à mettre leurs compétences spécialisées à la disposition des gouvernements de la région.

Deuxièmement, nous devons tout mettre en œuvre pour aider les personnes qui se trouvent toujours en Syrie et œuvrer de concert pour rétablir la paix dans le pays afin que les réfugiés puissent rentrer un jour. Personne ici ne sous-estime l'ampleur de ce défi. La brutalité d'Al-Assad ne connaît pas de limites et rien ne laisse penser qu'elle s'atténuera. Cent ans après que les armes chimiques ont été utilisées pour la première fois, Al-Assad est le seul à se servir du chlore comme d'une arme contre des civils. Les bombardements et les barils explosifs restent des armes de choix et des centaines de milliers de Syriens sont toujours en état de siège, privés de services de base et de nourriture. Le camp de Yarmouk, qui est toujours assiégé par Al-Assad, et le

camp de Deir Zour se trouvent maintenant exposés à la barbarie de l'EIIL. Les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes et la situation en Syrie doit être déferée à la Cour pénale internationale.

Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atténuer les souffrances des personnes qui se trouvent toujours en Syrie. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire. Elles doivent garantir un accès libre et sans entrave aux organisations humanitaires pour qu'elles évacuent les blessés et fournissent une assistance vitale à tous ceux qui en ont besoin. Nous encourageons les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires à accroître les livraisons d'aide humanitaire dans les zones assiégées, notamment à travers les frontières. Par ailleurs, nous devons examiner sérieusement les autres idées qui ont été proposées aujourd'hui par M^{me} Valerie Amos.

La seule chance durable de mettre fin à la crise humanitaire passe par une solution politique négociée, résultant d'un accord mutuel entre les parties syriennes et appuyée par la communauté internationale. Nous appuyons fermement le Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, et nous attendons avec intérêt son exposé cet après-midi. Cependant, nous devons être réalistes quant au temps que prendra le changement politique. Par conséquent et troisièmement, nous devons examiner l'appui que nous pouvons apporter à la région à long terme. Permettre aux réfugiés d'être autosuffisants en appuyant leur éducation et en encourageant la cohésion sociale avec les communautés d'accueil est un pas important. Comme M. António Guterres l'a souligné, il faut également explorer de nouveaux instruments de financement destinés aux pays à revenu intermédiaire touchés par des conflits.

Avec ses partenaires, le Royaume-Uni met en œuvre des projets plus efficaces et d'un meilleur rendement économique. En Jordanie, nous avons investi des ressources dans des infrastructures d'adduction d'eau et d'assainissement, car nous sommes conscients qu'il ne s'agit pas seulement d'un moyen plus rentable d'aider les réfugiés à moyen terme, mais également d'un atout plus durable pour la Jordanie à long terme. Par ailleurs, le Royaume-Uni appuie fermement l'initiative « Non à une génération perdue » qui pourra garantir aux enfants le droit à l'éducation et la protection à long terme. Nous avons apporté une contribution de 140 millions de dollars à cet égard car nous sommes conscients que c'est l'avenir de 5 millions d'enfants syriens qui est en jeu.

Nous appelons tous les membres à coopérer avec les pays d'accueil pour faciliter l'accès aux services destinés aux réfugiés et parvenir à un règlement durable.

Aujourd'hui, c'est le dernier jour de mes fonctions en tant que Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je tiens à remercier tous les membres du Conseil, par le passé et aujourd'hui, de leur coopération, de leurs conseils et de leur appui au cours de ces dernières cinq années et demi. Malheureusement, il se fait que ma dernière déclaration au Conseil porte sur la situation tragique en Syrie. C'est le plus grand regret du temps que j'ai passé à New York : le fait que nous, au Conseil, n'ayons pas réussi à mettre fin aux combats et à la catastrophe humanitaire dans la région.

Au cours de ces quatre dernières années, j'ai été témoin de quatre vetos qui ont empêché le Conseil de prendre des mesures concrètes en ce qui concerne la Syrie. Pourtant, j'ai également vu des lueurs de ce que nous pouvons accomplir quand nous sommes unis. Trois résolutions adoptées l'an dernier ont contribué à garantir l'accès à des milliers de personnes dans le besoin, à travers les frontières internationales. Cela peut être fait, à condition que nous mettions de côté nos intérêts nationaux étroits au profit de l'intérêt du plus grand nombre et de l'avenir du peuple syrien. C'est sur cette cohésion que tous les membres du Conseil devront s'appuyer au cours des mois à venir et je leur souhaite plein succès dans leurs efforts.

La Présidente (*parle en anglais*) : Au nom de tous les membres du Conseil, je souhaite plein succès au représentant du Royaume-Uni dans ses futurs plans. Il a été un membre essentiel du Conseil. Je lui souhaite bonne chance.

M. Olgún Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) : Je salue l'esprit d'initiative de la Jordanie dans sa conduite des travaux du Conseil durant le mois d'avril. Nous saluons également en particulier les exposés remarquables et complets présentés par M^{me} Valerie Amos, M. António Guterres, M^{me} Angelina Jolie Pitt et M^{me} Ertharin Cousin. Au nom du Gouvernement chilien, nous prenons acte du travail qu'ils réalisent en Syrie et dans les autres pays de la région ainsi que de celui réalisé par tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les partenaires d'exécution des programmes d'aide humanitaire.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration présidentielle que nous venons d'adopter

(S/PRST/2015/10) sur les effets qu'a la crise humanitaire en Syrie dans les pays voisins. Néanmoins, l'expérience montre qu'elle ne suffira pas à mettre fin aux souffrances de millions de personnes. Comme l'a bien indiqué le Secrétaire général, année après année, le monde voit comment la Syrie est déchirée. La Syrie continuera de se déchirer si nous ne sommes pas en mesure de favoriser des progrès en vue d'un règlement pacifique du conflit.

C'est pourquoi aujourd'hui le Conseil assume une responsabilité qui va bien au-delà de la sphère politique et doit appeler tous les acteurs à déployer tous les efforts possibles afin d'apaiser les souffrances du peuple syrien. Il s'agit d'une obligation morale qui lui incombe en tant qu'organe chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale en vertu de la Charte des Nations Unies. Le débat sur les effets humanitaires qu'a la crise syrienne dans les pays voisins doit conduire à une réflexion poussée sur l'étendue de la protection dont les réfugiés ont besoin et les défis que représente pour les pays d'accueil le fait de répondre aux besoins particuliers de ce groupe vulnérable.

Faire face à cette réalité est un impératif éthique de solidarité qui doit être expressément reconnu par la communauté internationale, mais exige également de mettre l'accent sur les ressources et une coexistence avec l'aspect humanitaire dans les sociétés d'accueil. Cela requiert un appui de la part des institutions publiques et privées. Les chiffres que nous avons entendus aujourd'hui sont alarmants, désolants et poignants, mais ils ne sont pas surprenants. La situation humanitaire continue de se détériorer avec des conséquences régionales toujours plus lourdes. En 2013, M. Guterres a pris la parole devant le Conseil, exprimant son inquiétude face au rythme alarmant de l'augmentation du nombre de réfugiés syriens, qui s'établit actuellement à 1,8 million de personnes. Moins de deux ans après cet exposé, ce chiffre a plus que doublé.

Les pays voisins ont manifesté une solidarité louable en accueillant des réfugiés, ce qui représente une charge très lourde pour les caisses de l'État et pour la population. Cela ne peut cependant pas durer, ni être maintenu à court terme, et les effets de la crise humanitaire en Syrie menacent de détériorer les structures économiques, le tissu social et même les institutions politiques de ces pays. Il est également indispensable de reconnaître les défis que pose la coexistence de sociétés d'accueil et de flux migratoires.

Mais cette crise n'a pas de répercussions uniquement sur les pays voisins. Les récentes tragédies

survenues en mer Méditerranée nous rappellent que de nombreux hommes, femmes et enfants fuyant le conflit syrien préfèrent suivre cette route face au désespoir auquel ils font face dans leur lieu d'origine. Comme cela est bien indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2015/264), dans de nombreuses régions de la Syrie, la violence, au lieu de diminuer, a augmenté. Ce facteur a accru le nombre de morts, de blessés et de déplacés dû au conflit. Nous condamnons fermement cette violence commise contre la population civile, quelle qu'en soit l'origine, car elle constitue une violation du droit international humanitaire. Les responsables doivent rendre compte de leurs actes devant la justice, y compris la Cour pénale internationale. C'est pour cela que nous n'aurons de cesse de continuer d'appeler toutes les parties à appliquer sans équivoque les résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), relatives à la situation humanitaire en Syrie, ainsi que toutes les résolutions pertinentes du Conseil.

Nous ne pouvons omettre de mentionner la situation à Yarmouk, un exemple tragique de la façon dont la vulnérabilité et les besoins spécifiques en matière de protection de la communauté palestinienne ont été récemment encore exacerbés. Nous sommes d'accord avec l'évaluation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient selon laquelle l'appui aux réfugiés palestiniens revêt une importance humanitaire, politique et stratégique d'un point de vue régional. Nous réitérons notre appel au Conseil pour qu'il continue de suivre l'évolution de la situation à Yarmouk.

Enfin, il est essentiel que la communauté internationale réponde aux exigences de financement énoncées dans le plan d'intervention stratégique pour la Syrie et le Plan régional de gestion de la situation des réfugiés et de renforcement de la résilience, qui visent à répondre aux besoins humanitaires et aux besoins en matière de développement. Cependant, l'aide humanitaire pourra contribuer à atténuer les symptômes mais pas à s'attaquer à l'origine de la maladie. C'est pourquoi nous encourageons la recherche d'une solution politique sans exclusive au conflit, sous la conduite des Syriens eux-mêmes et sur la base du Communiqué de Genève, en reconnaissant le rôle confié à cet égard à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, à qui nous apportons tout notre appui.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Tchad.

M. Cherif (Tchad) : Je voudrais à mon tour remercier M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires; M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, de leurs exposés.

La situation en Syrie continue malheureusement de se dégrader de façon fulgurante en dépit des nombreux cris d'alarme lancés par les acteurs humanitaires et des messages envoyés aux parties au conflit à travers les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous assistons, impuissants, quasi quotidiennement, à des scènes de bombardements et d'attaques au mortier dont sont victimes les populations civiles, dont des femmes et des enfants, au mépris du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Il est temps que toutes les parties prennent leurs responsabilités et mesurent les conséquences néfastes de leurs actes durant bientôt cinq années de conflit meurtrier, surtout les souffrances qu'elles infligent à leur peuple en causant des milliers de morts et de blessés, des millions d'assiégés, des déplacés et des réfugiés. À ces désastres humains et humanitaires s'ajoutent d'importantes destructions d'infrastructures vitales pour le pays, hypothéquant ainsi l'avenir de plusieurs générations.

La tragédie en Syrie doit interpellier notre conscience collective et nous ne devons pas rester des spectateurs passifs en laissant la situation sécuritaire se détériorer davantage. C'est le moment pour le Conseil et la communauté internationale dans son ensemble d'exprimer leur solidarité au peuple syrien en prenant des mesures concrètes et efficaces afin de mettre un terme à la violence dans ce pays et demander des comptes aux belligérants pour les actes qu'ils ont commis en violation manifeste du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Nous réitérons notre appel aux parties au conflit pour qu'elles respectent les dispositions des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), en cessant toutes les formes d'attaques contre les populations et les infrastructures civiles, pour permettre l'accès de l'aide humanitaire là où les besoins se font sentir. À cet égard, la responsabilité incombe au premier chef au Gouvernement syrien. Aussi, nous appelons la communauté internationale dans son ensemble à accroître l'aide aux agences humanitaires

des Nations Unies et à leurs partenaires pour leur permettre d'atteindre toutes les populations civiles, aussi bien à l'intérieur de la Syrie que dans les camps de réfugiés dans les pays voisins. À cet égard, nous saluons la conférence des donateurs organisée par l'Émir du Koweït le 31 mars dernier, et espérons que tous les partenaires internationaux respecteront leurs engagements pris en débloquant les fonds requis pour faire face aux besoins de plus en plus pressants.

Dans cette perspective, les pays ayant accueilli les réfugiés syriens en dépit de leurs moyens limités doivent être soutenus. Nous pensons notamment au Liban et à la Jordanie. Cela implique que la communauté internationale supporte les charges, aux côtés de ces pays, et financent les projets qu'ils ont déjà initiés, notamment la construction de nouvelles infrastructures afin de renforcer leurs capacités d'accueil. Nous saluons les efforts déployés par les agences humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires qui, en dépit de conditions extrêmement difficiles et périlleuses, continuent à apporter de l'aide à des millions de personnes dans le besoin en Syrie.

La catastrophe humanitaire syrienne nous rappelle une fois de plus l'impérieuse nécessité de trouver de toute urgence une solution politique à la crise, par des négociations directes entre les belligérants, sans conditions préalables et sur la base du Communiqué de Genève du 30 juin 2012 (S/2012/522, annexe). Dans cette optique, nous réitérons notre soutien aux efforts de M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour amener les parties à la table des négociations.

M. Laro (Nigéria) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué la présente séance. Je remercie aussi de leurs exposés la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, M^{me} Valerie Amos; le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres; la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondiale, M^{me} Ertharin Cousin; et l'Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M^{me} Angelina Jolie Pitt.

Les exposés d'aujourd'hui et le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/264) nous indiquent que la situation humanitaire en Syrie reste sombre. Le conflit continue de prélever un tribut sur la population civile. Les non-combattants, en particulier les femmes et les enfants, affrontent de dures épreuves. Beaucoup sont assiégés dans des zones difficiles à atteindre. La

mauvaise situation sécuritaire en Syrie aggrave la crise humanitaire. L'UNICEF n'a pas été en mesure de livrer du matériel pour le traitement de l'eau à Deir Zour, Raqqa et dans d'autres zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Le Programme alimentaire mondial a dû arrêter l'acheminement de denrées alimentaires vers les mêmes zones, laissant 700 000 personnes sans l'aide alimentaire dont elles ont désespérément besoin. Le Nigéria exhorte les parties au conflit à lever de toute urgence les sièges qu'elles imposent et à faciliter l'acheminement des fournitures humanitaires vers ceux qui en ont besoin. Il s'agit en fait de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

L'insuffisance de financement a été un facteur clef entravant la mise en œuvre du Plan d'intervention stratégique 2015 pour la République arabe syrienne. C'est à la lumière de ce fait que je salue les généreuses annonces de contributions faites par les pays participant à la troisième Conférence internationale d'annonces de contributions pour l'aide humanitaire à la Syrie, qui a eu lieu au Koweït le 31 mars. Nous espérons que les fonds seront rapidement versés aux organisations humanitaires travaillant en Syrie et escomptons que l'injection de ces fonds va améliorer à temps la situation humanitaire dans le pays. Nous pensons aussi qu'il faut fournir un appui accru aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés en provenance de Syrie. Nous rendons hommage aux agents humanitaires qui s'efforcent d'exécuter le Plan d'intervention stratégique 2015. Nous prenons acte de l'important rôle que jouent les organisations non gouvernementales internationales et nationales dans l'acheminement de l'aide à l'intérieur de la Syrie. Nous encourageons les autorités syriennes à continuer de coopérer avec les agences humanitaires et les organisations non gouvernementales.

La solution à long terme à la crise humanitaire en Syrie passe par la fin du conflit. Différentes délégations assises à la table du Conseil aujourd'hui y ont insisté. C'est pourquoi nous encourageons les parties à déposer les armes et à reprendre les négociations sur la base du Communiqué de Genève de juin 2012 (S/2012/522, annexe).

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Jordanie d'avoir convoqué la présente séance d'information. Nous sommes reconnaissants à M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence; M. António Guterres, Haut-Commissaire

des Nations Unies pour les réfugiés; M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et nous les remercions tous de leurs exposés. Nous sommes profondément touchés par leurs observations concernant le sort tragique du peuple syrien.

Le Gouvernement angolais reste vivement préoccupé par l'absence de progrès s'agissant de parvenir à un règlement du conflit en Syrie. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'étendue du conflit et par l'intensité des violences sur tout le territoire de la République arabe syrienne. En fait, le dernier rapport du Secrétaire général (S/2015/264) décrit une situation dramatique qui laisse sérieusement douter de la capacité de la Syrie à redevenir, dans l'avenir, l'important pays arabe du Moyen-Orient que nous avons jadis connu.

Comme les intervenants l'ont indiqué ce matin, la sombre situation qui règne en Syrie déchire le cœur. Des millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Il y a des déplacés à l'intérieur de la Syrie et des réfugiés dans les pays voisins et partout dans le monde. De nombreux pays continuent de contribuer généreusement à l'effort humanitaire en Syrie. Le fait est que la crise syrienne est la plus grave urgence humanitaire au monde. Fournir une aide humanitaire d'urgence à 12 millions de personnes est un effort herculéen. Nous saluons le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Iraq et l'Égypte qui accueillent autant de réfugiés syriens pour leurs efforts et leur solidarité, ainsi que pour l'appui qu'ils apportent à ces communautés. Toutefois, les retombées du conflit syrien sont une question cruciale qu'il faut examiner d'urgence, car elles peuvent déstabiliser ces pays et la région tout entière. La déclaration présidentielle (S/PRST/2015/10) adoptée aujourd'hui est claire s'agissant de cette question fondamentale et de la nécessité d'appuyer les efforts faits par ces pays en faveur des réfugiés syriens.

Comme mentionné hier pendant l'important et opportun débat sur le nouvel extrémisme violent (voir S/PV.7432), les conflits armés et la pauvreté ont des effets dévastateurs sur le bien-être psychologique des jeunes et constituent un terreau fertile pour les groupes extrémistes violents afin de propager leurs idéologies de haine et d'intolérance. Ces organisations terroristes sont bien financées et disposent de réseaux très sophistiqués pour recruter des hommes et des femmes vulnérables. Malheureusement, la Syrie est devenue le champ de bataille par excellence pour terroristes de toutes sortes,

dont les barbares et criminelles méthodes de guerre et de terreur ajoutent une dimension terrible au conflit et peuvent empêcher tout règlement politique et juste.

À ce stade du conflit syrien, il y a 7,6 millions de personnes qui ont été forcées de fuir leurs demeures, y compris les 3,9 millions qui ont fui vers les pays voisins et en Afrique du Nord, et parmi eux se trouvent des individus extrêmement vulnérables. Au final, un grand nombre d'entre eux peuvent devenir des recrues potentielles pour les réseaux terroristes. Des milliers de ces réfugiés tentent de gagner l'Europe, où ils demandent asile pour commencer une nouvelle vie, entreprise qui n'est pas toujours facile à réaliser. De nombreux Syriens figuraient parmi les victimes de la tragédie qui s'est produite dimanche au large des côtes libyennes, ajoutant une dimension encore plus tragique au sort de ces Syriens qui, jetés sur les routes pour fuir la guerre et le besoin, ont parcouru des milliers de kilomètres à la recherche de la paix avant de périr dans des circonstances tout aussi horribles.

La violence en Syrie s'aggrave; 440 000 personnes restent dans des zones assiégées. Nous avons été témoins de la tragédie des réfugiés palestiniens dans le camp de Yarmouk, où les habitants sont privés d'eau, d'électricité et d'autres biens et services de première nécessité. Les parties belligérantes ont un mépris total pour la vie des hommes, des femmes et des enfants, ainsi que pour les principes fondamentaux du droit international humanitaire. Le sort du peuple syrien est en effet tragique, et la communauté internationale peut et doit faire beaucoup plus, en intensifiant ses efforts pour parvenir à une véritable communauté de vues s'agissant de prêter ses bons offices pour une solution politique au conflit syrien. La communauté internationale a pour responsabilité inaliénable d'empêcher que le conflit ne se prolonge indéfiniment, de trouver des moyens concrets de mettre un terme à la violence et aux violations des droits de l'homme, et de lancer un processus politique dirigé par les Syriens, conduisant à une transition qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien et lui permette de déterminer lui-même son avenir en toute indépendance et de manière démocratique.

Il est regrettable que les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour négocier une cessation des hostilités dans la province d'Alep aient été infructueux jusqu'à présent. Les représentants de l'opposition ont rejeté ce plan, à moins qu'il ne soit lié à un règlement global fondé sur le Communiqué de Genève de juin 2012

(S/2012/522, annexe). Nous sommes fermement convaincus que le processus politique doit impliquer à la fois le Gouvernement et l'opposition, en gardant à l'esprit que le plus important est de mettre fin aux souffrances de la population syrienne.

Au cours de ces séances, nous devons faire plus que de répéter qu'il est nécessaire de trouver une solution politique à ce conflit. Il est temps d'agir de manière décisive et cohérente, afin de montrer au peuple syrien que la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, ont ses intérêts à cœur. Ainsi que M^{me} Amos l'a fait observer, il est absolument indispensable que le Conseil de sécurité prenne des mesures hardies pour faire avancer la cause de la paix en Syrie. À cet égard, nous espérons que les initiatives du Caire et de Moscou visant à offrir une médiation dans les pourparlers entre les parties en présence se poursuivront, et que nous continuerons, de concert avec l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, d'exercer les pressions nécessaires sur toutes les parties pour qu'elles déposent les armes et mènent des discussions constructives sur l'avenir de la Syrie.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous tenons à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir convoqué cette séance sur la République arabe syrienne et la mise en œuvre de la résolution 2139 (2014) sur l'aide humanitaire. Nous adressons nos salutations à M^{me} Valerie Amos, du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires; M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; M^{me} Ertharin Cousin, Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial; et M^{me} Angelina Jolie Pitt, Envoyée spéciale du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, et les remercions de leurs exposés.

Face à la tragique situation humanitaire en Syrie, nous ne pouvons passer sous silence les causes qui ont déclenché le conflit armé et ses effets dévastateurs dans le pays, en particulier pour les victimes civiles des violences terroristes. En violation du droit international, les agents de puissances étrangères ont fourni un appui et des financements aux groupes armés et aux terroristes pour renverser par la violence le Gouvernement légitime de la Syrie, au mépris du droit de ce pays à l'autodétermination. Ces actions illégales ont également mis en danger l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique de la Syrie. L'existence et le renforcement des groupes terroristes ne constituent pas seulement un problème

en Syrie. La multiplication des actions menées par ces groupes touche les pays voisins et menace d'étendre leur présence et leur contrôle sur d'autres territoires.

Le Venezuela rejette la guerre, la violation des droits de l'homme et les atrocités résultant de l'intolérance religieuse, politique et ethnique. La République bolivarienne du Venezuela réaffirme que le seul moyen de mettre fin à la crise humanitaire qui sévit en Syrie réside dans un règlement politique négocié et sans exclusive du conflit armé. À cet égard, nous appuyons fermement les efforts diplomatiques déployés par Moscou, qui conduisent à un deuxième cycle de négociations entre les parties au conflit syrien.

De même, nous appuyons tous les efforts déployés et les initiatives prises par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, pour parvenir à un cessez-le-feu, quoique partiel, afin d'ouvrir la voie à des pourparlers entre les parties et d'alléger les souffrances du peuple syrien. Un cessez-le-feu immédiat rendrait possible de répondre à la crise humanitaire et offrirait une pause pour la paix et les efforts politiques. Nous exhortons tous les pays et toutes les parties impliqués dans le conflit à soutenir les efforts diplomatiques et les initiatives en faveur du dialogue. Ces efforts doivent inclure toutes les parties syriennes, en particulier le Gouvernement du Président Bachar Al-Assad. Nous affirmons notre attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le quatorzième rapport du Secrétaire général sur la question humanitaire en Syrie (S/2015/264) dresse un tableau critique de la situation. Il est probablement impossible de décrire les souffrances du peuple syrien. Ce qui se passe dans ce pays frère est, à n'en pas douter, une tragédie. Il s'agit d'un peuple martyrisé par les horreurs de la guerre. Notre pays condamne les violations massives du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l'homme. Nous rejetons les violences sectaires et les actes de cruauté perpétrés à l'encontre des civils par les groupes terroristes dans leur campagne de terreur, ainsi que leurs crimes dans les territoires qu'ils occupent. La pratique brutale de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) consistant à décapiter ceux qu'ils considèrent comme des ennemis de leur foi en est un exemple.

Étant donné les difficultés qui résultent de ce conflit prolongé, nous apprécions le travail accompli par les organismes d'aide humanitaire et par les équipes

médicales et de secours, et nous condamnons le fait qu'ils sont victimes de violences. Ils ne peuvent être des cibles militaires. Nous encourageons la communauté internationale à promouvoir tous les efforts en vue de faire cesser les attaques contre le personnel médical. Nous apprécions et saluons également tout le travail et tous les efforts que font les pays voisins pour accueillir les réfugiés syriens. Nous exhortons la communauté internationale à appuyer ces efforts. Nous sommes très préoccupés par les informations du rapport concernant le recrutement d'enfants par des groupes terroristes, en particulier l'EIIL qui a ouvert une école des prétendus Louveteaux du califat pour endoctriner et les enfants et les jeunes et les former à participer à l'effort de guerre.

Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport, le nombre de civils assiégés est véritablement alarmant. Environ 440 000 personnes se trouvent dans cette situation, ce qui est inacceptable. En outre, les réfugiés qui se trouvent encore dans le camp de Yarmouk subissent les effets de l'alliance stratégique entre le Front el-Nosra, l'EIIL et les groupes qui lui sont associés, agissant de concert à l'encontre des soi-disant groupes armés non étatiques.

La piètre mise en œuvre des mesures prises pour surveiller la présence de terroristes internationaux au Moyen-Orient, en particulier en Syrie, est clairement illustrée dans le tout dernier rapport (S/2014/815, annexe) de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par la résolution 1526 (2004), qui a été présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant Al-Qaida et les personnes et entités qui lui sont associées, lequel indique que plus de 25 000 combattants étrangers originaires de plus de 100 pays ont franchi les frontières des pays voisins. Ledit rapport souligne le manque d'engagement de ces pays, devenus des passerelles du terrorisme, à arrêter le flux des militants extrémistes. Il est donc nécessaire de prévenir et de combattre la présence des terroristes étrangers pour éviter que la Syrie, les pays du Moyen-Orient et ceux qui se trouvent au-delà même de cette région ne deviennent les victimes des actes criminels de ces groupes, motivés par la haine ethnique et religieuse.

Nous nous félicitons de la mention faite dans le rapport des bombardements perpétrés par la coalition anti-EIIL en Syrie, informations qui faisaient malheureusement défaut dans les rapports précédents. Toutefois, il est frappant de constater que

le commandement central responsable de ces attaques remet en question la crédibilité des sources publiques dénonçant les pertes civiles enregistrées dans ces bombardements. Ce point doit être clarifié, étant donné que les rapports élaborés par le Secrétaire général s'appuient essentiellement sur ces sources publiques.

Nous soulignons que la crise humanitaire syrienne ne saurait être utilisée pour promouvoir les intérêts politiques de pays tiers. La situation qui règne en Syrie est une tragédie, et doit être considérée comme telle par les divers acteurs qui attisent et financent le conflit. Cet état de guerre s'est principalement intensifié et approfondi du fait que les groupes terroristes tels qu'Al-Qaida, l'EIIL, le Front el-Nosra et les entités qui leur sont associées, ont pris en charge la direction politique et militaire du conflit avec l'aide et l'assistance logistique de l'étranger, même si certains tendent à l'éviter. Nous voudrions savoir quelles souffrances doit encore endurer le peuple syrien; combien d'hommes, de jeunes, de femmes et d'enfants doivent encore payer de leur vie; et combien d'autres doivent mourir en martyrs à cause du terrorisme, pour que ceux qui ont une influence sur les parties au conflit comprennent l'urgence de s'employer sérieusement à trouver à cette tragédie une solution politique qui inclut toutes les parties.

Enfin, l'ONU et le Conseil de sécurité ont l'obligation morale de s'attacher, de manière impartiale et décisive, à trouver une solution politique pour mettre fin à cette guerre, sinon l'histoire nous demandera des comptes sur ce qui arrive actuellement aux Syriens.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : D'emblée, nous tenons à remercier tous les intervenants de leurs déclarations poignantes et détaillées. Cependant, à dire la vérité, nous avons été quelque peu surpris que les exposés des hauts responsables de l'ONU n'aient fait qu'évoquer brièvement la question du terrorisme. Le Conseil accorde depuis peu une attention croissante à cette question, et nous en attendons autant de la part des fonctionnaires de l'ONU.

Depuis quatre ans, le conflit armé qui fait rage en Syrie inflige des souffrances indicibles à la population de ce pays et est à l'origine d'une catastrophe humanitaire. Nous apprécions grandement les mesures prises par la communauté humanitaire internationale pour soulager ses souffrances. Le Gouvernement syrien est confronté à la tâche difficile de fournir une aide humanitaire de grande ampleur à toutes les personnes situées sur le territoire qu'il contrôle. Les voisins de la Syrie – le Liban, la Turquie et la Jordanie – accueillent

un très grand nombre de réfugiés et subviennent à leurs besoins. La Russie fournit aux Syriens une aide humanitaire bilatérale. Nous attachons une haute priorité aux problèmes humanitaires de la Syrie, tant au sein du Conseil de sécurité que sur le terrain, et l'Ambassade de Russie à Damas est en contact quotidien avec les organismes humanitaires des Nations Unies, ainsi qu'avec le Gouvernement syrien.

L'appui fourni par les donateurs au plan d'intervention humanitaire est inestimable. Nous rendons par ailleurs un hommage mérité au Gouvernement koweïtien pour la tenue de la conférence des donateurs, à laquelle, malheureusement, les représentants du Gouvernement syrien n'étaient pas invités, bien que les trois-quarts de l'aide humanitaire destinés aux besoins de la population du pays aient été fournis par le Gouvernement de la République arabe syrienne lui-même. Nous notons que le Gouvernement syrien a récemment pris un certain nombre de mesures supplémentaires dans le domaine humanitaire. L'ONU a reçu le « feu vert » pour fournir de l'aide humanitaire à la majorité des 33 sites pour lesquels elle avait fait une demande, à l'exception de huit d'entre eux. Pour des raisons de sécurité, le personnel de l'ONU ne souhaite pas envoyer de convois dans cinq de ces huit sites. Sur le territoire contrôlé par le Gouvernement, les fournitures essentielles ne font pas particulièrement défaut, et les établissements médicaux fonctionnent. Pour ce qui est des zones contrôlées par l'opposition, l'absence de prestation des services de base à la population a entraîné nombre de conséquences néfastes.

Sur la question humanitaire en Syrie, la démarche unifiée du Conseil de sécurité, comme en témoignent les résolutions et les déclarations adoptées à l'unanimité, y compris la déclaration présidentielle d'aujourd'hui (S/PRST/2015/10), est tout aussi essentielle. Un indicateur important de cette unité a été l'adoption l'an dernier de la résolution 2165 (2014) sur le passage des frontières par le personnel des organismes humanitaires afin de pouvoir accéder aux Syriens se trouvant dans le besoin par les points de passage aux frontières avec la Turquie et la Jordanie. Malheureusement, la fourniture de l'aide humanitaire à travers ces points de passage demeure très problématique, en partie à cause des caprices des terroristes. Nous appelons les acteurs humanitaires à mieux coordonner l'aide humanitaire avec Damas.

Tout observateur impartial peut bien voir que le terrorisme est actuellement le principal problème et

la principale menace en Syrie. C'est le terrorisme qui inflige le plus de souffrances à la population syrienne. La position de la communauté internationale à l'égard des terroristes est consacrée dans les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015). Selon le Secrétaire général, les terroristes sont en guerre contre les valeurs de l'ONU et de ses États Membres. Des centaines de milliers de personnes se retrouvent arbitrairement sous le joug d'un soi-disant califat barbare et sont coupées de l'aide humanitaire. Dans ces territoires, il est impossible d'évaluer réellement les besoins humanitaires. La présence des groupes terroristes les plus ignobles, à savoir l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) et le Front el-Nosra, est signalée dans presque toutes les régions – à Raqqa, à Deir Zour, au sud d'Hassaké, à la périphérie d'Alep, à Edleb et dans la Ghouta orientale. L'arrivée récente du Front el-Nosra à Deraa a entraîné le déplacement de 60 000 personnes, et de 77 000 autres à Edleb. Pour étendre leur influence, ces organisations terroristes créent des alliances.

C'est là une tendance dangereuse. Il est particulièrement inquiétant que les terroristes interviennent dans le conflit palestinien, notamment, en s'emparant du camp syrien de réfugiés palestiniens de Yarmouk. Nous appelons toutes les parties à garantir la sécurité des civils. Nous soutenons la lutte contre l'État islamique ainsi que contre les autres groupes terroristes. Seule l'éradication définitive des combattants djihadistes en Syrie permettra le retour à la normale dans le pays. Nous estimons que la tournure des événements en Syrie nécessite de prendre des mesures d'urgence pour assurer la protection du pays contre l'agression terroriste et le rétablissement de son unité. La Russie a, dès le début, appelé à la mise en œuvre de trêves locales en Syrie. Nous sommes convaincus que pour mener une action humanitaire efficace, comme le stipulent les résolutions du Conseil de sécurité, il faut instaurer une trêve. Nous appelons l'ONU et les organisations humanitaires à s'impliquer plus activement afin de conclure des accords locaux, et de faire davantage pour reconstruire les infrastructures détruites et rétablir une vie normale dans les zones résidentielles.

Pour finir, je voudrais me pencher sur les causes profondes du problème. Nous sommes entièrement d'accord avec ceux qui estiment que la crise syrienne a dépassé toutes les limites imaginables, voire inimaginables. La communauté internationale doit véritablement s'unir pour résoudre la crise. Mais pour l'instant, aucun sentiment d'urgence n'est palpable face à la tâche qui nous incombe à tous. Certains

semblent être en train de prévoir, pour les années à venir, des programmes destinés à armer et à entraîner l'opposition soi-disant modérée. Toutefois, compte tenu des informations dont nous disposons actuellement, il n'y a aucune opposition modérée. L'EIIL et Al-Qaïda contrôlent trop la situation en Syrie pour cela. Pour tout conflit, il y a deux solutions – l'une militaire et l'autre politique. Nous avons vu en Libye en 2011 ce qu'a été le recours à une solution militaire en l'absence du droit de veto du Conseil de sécurité. En conséquence, le pays est en chute libre, et il envoie des ondes de choc dans toute la région du Sahel et de l'Afrique du Nord – et ces ondes se propagent maintenant jusqu'à la Méditerranée.

Des mesures continuent d'être prises aux fins d'un règlement politique en Syrie, mais elles manquent de cohérence car un trop grand nombre d'acteurs influents définissent leurs priorités en fonction de leurs desseins politiques. La deuxième conférence de Genève sur la Syrie, qui a été très difficile à organiser, s'est arrêtée après seulement deux courtes séries de pourparlers entre le Gouvernement et l'opposition. Pourquoi? Parce que l'opposition et ceux qui la soutiennent n'étaient pas contents que le Gouvernement syrien insiste sur le caractère prioritaire d'une lutte commune contre les organisations terroristes. Si une telle position de la part de l'opposition a alors paru étrange, elle semble aujourd'hui totalement ridicule alors que le monde entier est au courant de la démesure de l'État islamique d'Iraq et du Levant.

Tout au long de la crise syrienne, la diplomatie russe a cherché à faire cesser la violence au moyen du dialogue avec le Gouvernement et l'opposition. Nous nous sommes réunis deux fois à Moscou avec le Gouvernement et divers groupes d'opposition. Malheureusement, l'organisation d'opposition créée et soutenue par certains acteurs internationaux influents n'a pas participé à ces réunions. C'est à ce moment-là, nous semble-t-il, que la communauté internationale aurait pu – et dû – démontrer son unité sur le plan politique.

Néanmoins, nous n'abandonnons pas. Notre espoir est maintenant tourné vers le processus de Genève, comme l'avait prévu l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura. Nous lui fournissons tout l'appui possible à cet égard. Nous espérons que d'autres membres consciencieux de la communauté internationale feront de même.

Étant donné que nous nous penchons aujourd'hui sur des problèmes humanitaires, nous tenons à exprimer

notre vive préoccupation en ce qui concerne la situation humanitaire dans un autre pays, à savoir le Yémen. Le conflit dans ce pays pourrait devenir un conflit syrien. Au cours du mois écoulé, la situation au Yémen s'est considérablement dégradée. Selon l'ONU, il y a de graves problèmes d'approvisionnement de la population en eau, en vivres et en énergie. De nombreuses maisons, écoles et installations médicales ont été détruites. Deux millions d'enfants ne sont pas scolarisés. Environ 1 000 civils ont été tués, dont 115 enfants. Je saisis l'occasion offerte par la présence de M^{me} Amos et M^{me} Cousin pour demander une évaluation de la situation humanitaire au Yémen.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (Syrie) (*parle en arabe*) : Les tristes images que nous voyons font vibrer les sentiments des Syriens partout dans le monde. La situation politique est de plus en plus difficile et dangereuse, et elle est de plus en plus douloureuse pour les Syriens, dont les tourments et la souffrance ne cessent de s'aggraver où qu'ils se trouvent.

Au deuxième paragraphe de la déclaration présidentielle adoptée aujourd'hui (S/PRST/2015/10),

« Le Conseil réaffirme son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie et de tous les autres États touchés par le conflit syrien, ainsi qu'aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. »

Ces nobles paroles sont aujourd'hui constamment violées par des États membres du Conseil de sécurité, dont les ambassadeurs ont approuvé cette déclaration.

Un grand nombre des paroles prononcées aujourd'hui sont importantes. Nous avons entendu des déclarations similaires avant l'adoption de la résolution 1973 (2011) concernant la Libye, qui, les membres se rappelleront, a ouvert la porte au démembrement de la Libye, l'a transformant en État défaillant et confiant son destin à des groupes terroristes qui ont répandu le terrorisme en Afrique, ainsi qu'en Syrie, en Iraq, au Liban et en Égypte. En outre, la Libye est devenue le centre opérationnel des gangs qui s'adonnent à la traite des personnes. Beaucoup ont parlé de ce problème avec beaucoup d'émotion, affirmant à juste titre qu'il a fait des milliers de morts, dont de nombreux jeunes, dans les eaux de la Méditerranée.

Le principal problème auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est lié au fait que certaines personnes exploitent avec diabolisme une situation humanitaire extrêmement douloureuse pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États. Je l'expliquerai très clairement dans la suite de ma déclaration.

Cependant, avant de poursuivre, je prie les membres de consulter la deuxième partie d'un rapport dont j'ai mentionné la première partie au Conseil il y a quelques mois, qui contient les noms et les photos de milliers de combattants terroristes étrangers tués par l'armée syrienne dans mon pays. J'ai la deuxième partie en ma possession. Elle contient les noms de milliers de terroristes originaires de diverses régions, notamment de tous les États Membres représentés au Conseil de sécurité, à l'exception de l'Angola et du Venezuela. Voici ce qu'est « l'opposition armée syrienne modérée ».

Imaginons que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) ou le Front el-Nosra – ou toute autre organisation terroriste mentionnée dans ce rapport – bombarde une ville dans un pays qui fait référence aux groupes terroristes qui sévissent en Syrie comme à une « opposition armée modérée ». Imaginons également qu'un de ces groupes commence à y semer le chaos et y à tuer des gens. Comment ces pays réagiraient-ils? Comment feraient-ils face à cette situation « modérée »? Couvriraient-ils ces groupes de fleurs et de parfum? Leur fourniraient-ils une aide humanitaire et des soins médicaux? Surtout, accepteraient-ils en premier lieu de les appeler – Américains, Britanniques, Français ou Turcs – « opposition armée modérée »? Le feraient-ils? La réponse est, bien sûr, non.

L'ironie absurde est que ces mêmes États mettent le monde sans dessus-dessous lorsqu'ils découvrent ne serait-ce qu'un terroriste sur leur territoire. Ils ont également recours à la force militaire sur le territoire d'autres États, à des milliers de kilomètres, sous prétexte de protéger leur sécurité nationale contre la menace terroriste. Cependant, ils prétendent empêcher la Syrie d'exercer le droit légitime et d'honorer le devoir qu'elle a de combattre cette même menace terroriste qui cible sa population, sur son territoire, à l'intérieur de ses frontières – et non à des milliers de kilomètres. Pour aggraver encore la situation, les terroristes que nous ciblons sur notre territoire national deviennent subitement, à leurs yeux, des civils innocents exposés à ce qu'ils appellent des « barils d'explosifs ». De même, le terrorisme étranger transfrontières – qui est

condamné dans la résolution 2178 (2014) – devient miraculeusement le résultat de la crise syrienne, et non sa cause.

Par ailleurs, aujourd'hui même, un orateur a décrit la situation en Syrie de manière absurde et politiquement immature, affirmant que le Gouvernement et l'EIIL prenaient la population civile pour cible. À cet égard, il nous semble nécessaire de rappeler au collègue en question que l'armée de l'air de son pays a bombardé un centre pour enfants sourds-muets dans la ville de Raqqa, détruisant ce centre et tuant des dizaines d'enfants innocents qui s'y trouvaient sous prétexte de lutter contre l'EIIL dans le cadre de cette guerre à durée indéfinie.

Un autre intervenant, un de nos collègues, a déclaré que la solution politique en Syrie devait exclure le Président Bachar Al-Assad. Il a cependant ajouté que son État appuyait la mission de M. de Mistura. Cette étrange contradiction en elle-même montre qu'il ne comprend pas la teneur de la déclaration présidentielle qui vient d'être adoptée (S/PRST/2015/10) et fait une lecture très primitive de la situation politique actuelle en Syrie. En plus, il s'agit d'une violation des dispositions de la Charte des Nations Unies, qui interdit aux États d'intervenir dans les affaires d'autres États.

Quelqu'un peut-il nous expliquer le lien qui existe entre la crise en Syrie et la présence de dizaines de milliers d'extrémistes et de terroristes étrangers sur notre territoire? Ces terroristes ont passé à travers des frontières et des aéroports internationaux avec des visas officiels les autorisant à entrer dans mon pays, délivrés dans des dizaines d'États, dont l'Australie, les États-Unis d'Amérique et certains pays européens, et ont bénéficié de l'aide des services de renseignement de ces pays. Nous savons très bien qui sont ces services de renseignement; dont certains appartiennent aux membres du Conseil de sécurité. Ces faits ont été confirmés par le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Conseil (voir S/2014/815, annexe) sur le phénomène des combattants terroristes étrangers. Voilà ce que le Conseil dit.

Le Conseil pourrait-il alors nous expliquer exactement ce que la crise syrienne a à voir avec le trafic de divers types d'armes en provenance de la Libye, du Liban, de la Turquie et d'autres pays voisins de la Syrie et ce, tout au début de la crise? Y a-t-il un lien entre la crise en Syrie et les fatwas religieuses basées sur la *jahiliyyah* qui ont été émises en Arabie Saoudite, au Qatar et dans d'autres pays appelant au djihad, à la lutte

contre les infidèles en Syrie et au massacre des soi-disant minorités?

L'on ne peut pas parler de mettre fin aux souffrances et à la douleur des Syriens à l'intérieur et en dehors de la Syrie et de mettre fin à la crise humanitaire dans le pays alors que certains pays continuent de garder le silence face à l'utilisation de leurs territoires par des terroristes en tant que base et point de passage vers la Syrie. L'on ne peut pas mettre fin à la crise humanitaire alors que certains continuent de se servir du terrorisme pour atteindre leurs visées politiques. Il est également évident que cette crise ne pourra pas être réglée tant que certains persistent à ne pas reconnaître que la solution passe par un dialogue national entre les Syriens et dirigé par les Syriens eux-mêmes sans aucune ingérence extérieure. Les commanditaires des groupes terroristes ont fait échouer la deuxième conférence de Genève et ont voulu également faire échouer les première et deuxième réunions de Moscou. Tout récemment, ils ont également fait échouer la proposition de l'Envoyé spécial, M. de Mistura, de « geler » les combats dans la ville d'Alep, alors que le Gouvernement syrien l'avait acceptée dans l'espoir que cela permettrait d'améliorer la situation humanitaire.

Dernier point mais non le moindre, n'est-il pas paradoxal de prétendre vouloir améliorer la situation humanitaire alors que certains pays continuent d'imposer des mesures coercitives illégales au peuple syrien? Ce vif souhait d'améliorer la situation est-il compatible avec le fait que certains pays préfèrent financer généreusement – très généreusement – ce qu'ils appellent le terrorisme modéré plutôt que de financer le plan d'aide humanitaire, dont seulement 16 % des contributions annoncées pour 2015 ont été versées?

Certains collègues dans cette salle continuent d'affirmer que le Gouvernement syrien assiège certaines zones et entrave la livraison de l'aide humanitaire aux civils. Ces affirmations sont à la fois naïves et fallacieuses. Les zones en question étaient auparavant sûres et stable, et ne connaissaient pas de crises – humanitaires ou non humanitaires –, jusqu'à l'arrivée de ces soi-disant groupes terroristes modérés, qui se sont mis à utiliser des civils comme boucliers humains et qui ont entravé l'acheminement de l'aide humanitaire ou ont confisqué l'aide humanitaire. Ces zones sont alors devenues assiégées de l'intérieur plutôt que de l'extérieur – par ces groupes terroristes modérés, y compris l'EIIL et le Front el-Nosra. Face à cette situation, il incombe au Gouvernement syrien, – comme tout gouvernement

responsable – de protéger ses citoyens, de lutter contre les groupes terroristes et de faire en sorte qu'ils ne s'emparent pas d'autres zones civiles toujours en sécurité, les empêchant ainsi de provoquer de nouvelles crises humanitaires dans ces zones.

La meilleure preuve de la validité des informations que nous avons communiquées au Conseil à cet égard est ce qui est arrivé récemment dans le camp de Yarmouk – dont certains ici ont accusé le Gouvernement syrien d'assiéger. Comment ce camp pourrait-il être assiégé par le Gouvernement alors que l'EIIL a réussi à l'infiltrer avec l'aide du Front el-Nosra? Si ce camp était assiégé par l'armée syrienne ou par le Gouvernement syrien, comment le Front el-Nosra a-t-il réussi à y entrer?

Y a-t-il quelqu'un parmi ceux qui accusent le Gouvernement syrien d'assiéger le camp de Yarmouk qui peut répondre à cette question? Y a-t-il quelqu'un qui peut nous expliquer comment les groupes terroristes continuent d'entrer dans ces zones soi-disant assiégées par le Gouvernement, y compris le camp de Yarmouk, et d'en sortir? Y a-t-il quelqu'un qui peut nous expliquer pourquoi les civils ont quitté et continuent de quitter ces zones soi-disant assiégées par le Gouvernement syrien et réussissent même à atteindre les zones contrôlées par le Gouvernement syrien pour y chercher refuge? Si c'est le Gouvernement syrien qui bombarde ces gens, pourquoi cherchent-ils alors refuge dans les zones contrôlées par le Gouvernement syrien pour fuir les actes des terroristes?

Je tiens à expliquer les faits à ceux qui essaient de déformer la situation qui règne dans le camp de Yarmouk aujourd'hui et qui essaient de tromper le public et de diaboliser le Gouvernement syrien. Avant la crise, c'est-à-dire avant 2011, il y avait 500 000 personnes dans le camp de Yarmouk, dont 200 000 réfugiés palestiniens suite à l'agression israélienne dans les territoires palestiniens, qui avaient été expulsés de leurs terres; les autres étaient des citoyens syriens. En d'autres termes, le nombre de Syriens dans le camp de Yarmouk était plus élevé que le nombre de réfugiés palestiniens. Lorsque le camp a été pris d'assaut par les terroristes, le Gouvernement syrien a aidé tous ceux qui se trouvaient dans le camp à le quitter en toute sécurité, leur a fourni des abris et a répondu à leurs besoins fondamentaux.

C'est le Gouvernement syrien, et non le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ni M^{me} Amos, qui a assuré une vie décente aux 500 000 personnes qui se trouvaient dans le camp de Yarmouk. Aujourd'hui, il

ne reste que 1 000 personnes dans le camp, et non 18 000, comme cela a été allégué. Il n'y a pas d'enfants ni de femmes parmi les habitants du camp. Aujourd'hui, il n'y a que des terroristes et quelques civils de sexe masculin dans le camp, dont le nombre total est inférieur à 1 000. Ce sont ces personnes qui se trouvent dans le camp aujourd'hui, en ce moment même où je parle devant le Conseil de sécurité.

La Syrie a accueilli des millions de réfugiés venant de plusieurs pays voisins, et je ne les citerai pas car cela ne rend service à personne. Elle ne s'est pas servie du sort de ces frères réfugiés pour se livrer à une extorsion politique ou financière. Elle ne leur a pas non plus installé de camps aux frontières, ce dont attestent le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Il semble cependant que certains n'aient pas tiré parti de cette noble expérience syrienne. Au contraire, depuis le début de la crise, certains ont pour objectif de créer une crise de l'exode et de l'asile en Syrie en vue d'utiliser cela comme moyen d'exercer des pressions politiques, d'extorquer des fonds et de justifier des plans interventionnistes.

J'ai déjà indiqué que la prise d'assaut par des groupes terroristes armés de quartiers sûrs est ce qui a conduit les habitants de ces zones à quitter leur maison et à devenir des personnes déplacées en Syrie ou des réfugiés à l'étranger, dans des camps installés à l'avance sur le territoire de pays voisins. Je dis « à l'avance », car des témoins et des éléments de preuve attestent de cela, le dernier étant un livre français publié récemment, écrit par un ancien ambassadeur français et intitulé *Tempête sur le grand Moyen-Orient*. Dans ce livre, l'Ambassadeur français écrit qu'il s'est rendu au Kurdistan iraquien en 2009 et y a assisté à des travaux d'installation de grands camps. Lorsqu'il a demandé pourquoi ces camps étaient construits, on lui a répondu qu'ils étaient destinés aux réfugiés syriens qui viendraient par la suite au Kurdistan. Il n'y avait alors pas de crise syrienne, ni de Printemps arabe. Il n'y avait absolument rien en 2009.

L'asile et l'exode ne sont apparus que dans les zones dans lesquelles les terroristes sont entrés, comme cela s'est passé à Edleb dernièrement et, auparavant, à Alep et dans plusieurs autres villes. Le moyen le plus utile pour aider les réfugiés et déplacés syriens est donc de leur permettre de retourner dans leur patrie en s'attaquant à ce qui les a poussés à chercher refuge ailleurs ou à fuir.

Cela exige d'appliquer sérieusement et véritablement les résolutions du Conseil relatives à la lutte contre le terrorisme, et avant tout les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015). Pour cela, il faut une véritable volonté politique de la part de certains États influents au Conseil de sécurité afin d'obliger les gouvernements de pays tels que l'Arabie saoudite, le Qatar et la Turquie, entre autres, à cesser d'appuyer les terroristes en leur fournissant des financements, des armes, une formation et une aide logistique. Ne serait-il pas mieux de se servir des fonds du plan d'intervention pour faciliter le retour des émigrés syriens dans leur patrie plutôt que de faire perdurer ce problème?

Je réaffirme que le Gouvernement syrien honore ses obligations et responsabilités en vue d'alléger le fardeau humanitaire qui pèse sur son peuple. Nous sommes également prêts à prendre toutes les mesures nationales requises pour y parvenir. À cet égard, nous signalons que nous continuerons de coopérer avec l'ONU et de faciliter l'exécution de ses missions. Néanmoins, cette coopération n'est pas une voie à sens unique. L'ONU, en retour, doit respecter les principes directeurs de l'ONU relatifs à la fourniture de l'aide humanitaire définis dans la résolution 46/182 de l'Assemblée générale et coopérer avec le Gouvernement syrien, coordonner ses activités et discuter avec lui des différentes questions humanitaires plutôt que d'avoir recours à la suspicion, à la provocation et à la critique, qui ne donnent pas de résultats. L'ONU et les autres organisations internationales n'ont donc réussi à fournir une aide humanitaire à des millions de syriens chaque mois que grâce à la coopération et la facilitation du Gouvernement syrien.

Enfin, je n'ai entendu aucun commentaire ou critique de la part de qui que ce soit au sujet de la relation qui existe entre Israël et le Front el-Nosra et la « Brigade de Yarmouk » dans la zone de séparation des forces dans le Golan syrien occupé. Je n'ai entendu aucun commentaire ou critique sur la relation qui existe entre la Turquie et les terroristes, étant donné notamment que le chef d'une des bandes terroristes dans la ville de Douma dans la banlieue de Damas, comme l'a rappelé une de nos collègues, effectue actuellement une visite secrète en Turquie et rencontre les services de renseignement turcs pour mener d'autres opérations terroristes à Damas. Cet homme est d'ailleurs responsable de la mort et de l'effusion du sang de dizaines d'habitants de Damas, par des tirs de roquettes et de projectiles de mortier sur des civils innocents.

Je n'ai entendu aucun commentaire ou critique, pas même une simple déclaration du Conseil de sécurité, il y a deux jours (voir S/PV.7430), au sujet de l'impudence de l'Arabie saoudite qui a ouvertement menacé mon pays au Conseil et des intentions des dirigeants saoudiens de répéter leur expérience au Yémen dans mon pays. Je n'ai entendu personne en parler ni interrompre cet ambassadeur car il a transgressé les dispositions de la Charte. Je n'ai pas entendu la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires parler des barils d'explosifs au Yémen. Pourquoi les Yéménites doivent-ils être tués par des barils d'explosifs saoudiens? Pourquoi la Secrétaire générale adjointe est-elle muette au sujet du meurtre des Yéménites? Je ne fais pas de comparaison car rien dans la terminologie militaire n'est appelé « barils d'explosifs ». Il y a ce que l'on appelle les missiles de croisière qui tuent des dizaines, des centaines et des milliers de civils innocents.

Dernier point, mais non le moindre, je tiens à rappeler aux personnes présentes le scandale de la divulgation de l'enregistrement sonore qui a été fait dans le bureau du Ministre turc des affaires étrangères, qui est maintenant chef du Gouvernement, en présence du chef des services de renseignements turcs et du chef de l'état-major de l'armée turque. Tous examinaient un plan chargeant certains agents du Gouvernement turc se trouvant en Syrie de lancer deux missiles sur le tombeau de Souleyman Chah en Syrie pour que cela serve de prétexte à la Turquie pour lancer une agression contre la Syrie. Qu'en est-il des mesures prises par le Gouvernement turc et les autres pays voisins pour ce qui est d'incriminer ceux qui appuient et facilitent l'entrée des combattants armés terroristes étrangers dans mon pays, la Syrie? Est-il compréhensible que la Turquie profite du silence du Conseil simplement parce qu'elle applique les politiques de l'OTAN?

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Salam (Liban) (*parle en arabe*) : La présente séance étant consacrée aux effets humanitaires de la crise syrienne, je voudrais d'abord adresser mes plus sincères condoléances aux familles de toutes les victimes, notamment syriennes, qui ont perdu la vie en Méditerranée la semaine dernière alors qu'elles fuyaient la violence et le désespoir, à la recherche de la sécurité et d'une vie digne pour leurs enfants.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Nous, comme M^{me} Angelina Jolie Pitt, aurions souhaité que les réfugiés de la région dont elle a parlé puissent être avec nous aujourd'hui pour raconter leur histoire. Je voudrais cependant remercier tous les orateurs qui ont présenté des exposés de manière si sincère et convaincante en leur nom. Espérons que la résonance de leurs messages au Conseil donnera lieu rapidement à des mesures.

En février dernier, alors que nous approchions du quatrième anniversaire de l'éclatement de la crise en Syrie, j'ai pris la parole au Conseil (voir S/PV.7394) et exprimé notre déception qu'il ne soit toujours pas parvenu à faciliter un règlement politique qui mette fin au cycle de violence tragique qui embrase le pays depuis quatre années consécutives, coûtant la vie à plus de 250 000 personnes, faisant un nombre de blessés encore plus grand, entraînant la destruction d'un grand nombre des centres urbains les plus anciens de l'histoire de l'humanité et déchirant le tissu de sa société pour des générations à venir.

Deux mois après, nous revoilà au Conseil débattant de la même question, sans aucune perspective réaliste de mettre fin à la crise, une crise qui semble s'aggraver au lieu de baisser en intensité, s'étendant à d'autres régions du pays et affectant la vie d'un nombre plus grand de civils, y compris les réfugiés palestiniens de Yarmouk. En outre, la crise en Syrie contribue directement et/ou indirectement à la montée de la rhétorique et de la violence interconfessionnelles et extrémistes dans la région, compliquant encore davantage les multiples problèmes politiques et socioéconomiques qui alimentent de nombreuses autres crises.

Les incidences humanitaires de la crise continuent de croître. Aujourd'hui, plus de 7,6 millions de Syriens sont déplacés à l'intérieur du pays; 3,9 millions sont réfugiés dans les pays voisins. Le Liban, le plus petit pays de la région, accueille à lui seul plus de 1,2 million de réfugiés syriens enregistrés – sans parler des personnes non enregistrées que nous ne pouvons recenser – et 350 000 réfugiés palestiniens, y compris 45 000 réfugiés palestiniens provenant de Syrie, ce qui représente près d'un tiers de la population totale de mon pays. Pour illustrer l'ampleur de cet impact démographique sans précédent, je citerai un tweet publié il y a quelques jours par l'Ambassadrice Angelina Eichhorst, Chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Liban, dans lequel elle a écrit :

« En 2013-2014, l'UE a accueilli 116,263 réfugiés en provenance de Syrie. Le bureau du HCR au Liban en a enregistré plus d'un million, soit dix fois plus pour un pays 400 fois plus petit ».

Au Liban, la crise a eu un effet dévastateur sur la sécurité, le développement, l'activité économique, le progrès social et l'environnement, sollicitant au-delà de leurs capacités nos services sociaux, nos systèmes de santé et d'éducation, le parc immobilier, les installations hydrauliques et sanitaires et l'infrastructure énergétique. La pauvreté a augmenté de 61 %, le taux de chômage a doublé et le revenu moyen de la population locale a considérablement diminué. À cet égard, j'appelle encore une fois la communauté des donateurs à répondre aux besoins humanitaires et de développement du Liban, qui ont été énoncés dans le Plan de gestion des répercussions de la crise syrienne au Liban pour la période 2015-2016 – que mon gouvernement a mis au point en coordination avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres partenaires et adopté en décembre 2014.

Certes, nous nous félicitons du rôle de chef de file du Koweït qui a accueilli la troisième Conférence internationale d'annonces de contributions pour les réfugiés syriens le mois dernier, ainsi que de la générosité manifestée par la communauté des donateurs, mais nous notons que sur les 8,4 milliards de dollars identifiés par les organismes compétents des Nations Unies pour la mise en œuvre des plans nationaux et régionaux de gestion des répercussions de la crise, seuls 3,6 milliards ont été promis. Et, comme les membres du Conseil le savent, toutes les sommes promises ne sont toujours effectivement versées.

Nous sommes convaincus, malheureusement, que lutter contre les crises humanitaires au travers de l'étroit canal de l'aide humanitaire s'est avéré insuffisant, d'où la nécessité de puiser dans le porte-monnaie bien rempli des fonds de développement. Nous appelons à cet égard les donateurs, les institutions financières internationales et les organismes des Nations Unies à fournir aux pays voisins, notamment les pays à revenu intermédiaire comme le Liban et la Jordanie, une aide au développement appropriée qui réponde à leurs besoins, renforce leur résilience et atténue l'impact de la crise.

Enfin, je terminerai ma déclaration en citant une lettre d'opinion de la Baronne Amos publiée dans le *Washington Post* :

« Les pays attendent de l'Organisation des Nations Unies qu'elle exerce une autorité morale. Mais ils sont à chaque fois déçus. Ils veulent un système international qui soit juste, promeuve l'égalité, défende les vulnérables et les opprimés, protège les droits de l'homme et demande des comptes à ses membres. Dans le monde moderne, la complexité des problèmes que nous rencontrons rend cela est de plus en plus difficile, mais néanmoins possible. C'est un défi que nous pouvons, avec de la détermination et de l'engagement, relever ».

Enfin, l'appel lancé au Conseil pour qu'il se rende dans la région a été réitéré clairement et avec force aujourd'hui. La Jordanie a été la première à demander une telle visite il y a longtemps de cela. Le Liban et la Turquie avaient alors appuyé cet appel. Nous espérons, Madame la Présidente, qu'après nos délibérations d'aujourd'hui et durant les jours qui restent à la présidence jordanienne, vous arriverez à convaincre vos collègues de la nécessité et de l'opportunité d'une telle visite, dans l'espoir qu'au-delà de leurs intérêts politiques, ils pourront aussi voir avec leur cœur et écouter avec leur humanité.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, de nous avoir invités à participer à la séance d'aujourd'hui. Nous remercions aussi la Coordinatrice des secours d'urgence, M^{me} Valerie Amos; le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. António Guterres; la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), M^{me} Ertharin Cousin; ainsi que l'Envoyée spéciale du Haut-Commissaire pour les réfugiés, M^{me} Angelina Jolie Pitt, de leur plaidoyer continu pour que soit mis fin aux souffrances des Syriens.

Le mois dernier, à la suite de l'appel énergique lancé par les chefs de secrétariat d'organismes des Nations Unies, nous avons tous posé la question suivante : « Que faut-il faire pour mettre fin à la crise et aux souffrances en Syrie? ». L'effroyable conflit en Syrie est entré dans sa cinquième année. Des centaines de milliers de personnes ont trouvé la mort et des millions d'autres ont été déplacées. Certaines, tentant de fuir la violence, essayent de traverser la Méditerranée et perdent tragiquement la vie.

La situation en Syrie ne fait qu'aller de mal en pis. Trois résolutions du Conseil de sécurité ont été adoptées concernant l'accès humanitaire et la protection des civils en Syrie. Hélas, et cela est frustrant, le non-respect de ces résolutions reste impuni. La crise a constitué un terreau fertile à la montée de groupes terroristes comme Daech et aggravé les divisions confessionnelles dans la région. La grave situation qui prévaut dans le camp de réfugiés de Yarmouk, assiégé par le régime, est l'un des derniers exemples de l'exacerbation des souffrances.

Il ne saurait y avoir de solution humanitaire durable à la crise sans un règlement politique. Un véritable règlement politique est la seule alternative. Ainsi, la réponse à la question « Que faut-il faire » coule de source. Et elle est du ressort du Conseil de sécurité.

En l'absence de tout progrès sur le plan politique, des millions de Syriens sont pris au piège d'un cycle vicieux de conflit et de besoin d'aide. Ce sont nous, les voisins de la Syrie, qui faisons les frais de cette catastrophe humanitaire. Depuis le début de la crise, la Turquie a placé la population syrienne, indépendamment de ses origines ethniques et religieuses, au cœur de son approche humanitaire, une approche à trois volets.

Premièrement, nous maintenons une politique de frontières ouvertes et appliquons le principe de non-refoulement. Plus de 1,7 million de Syriens vivent maintenant en Turquie. Plus de 256 000 Syriens sont enregistrés dans 25 centres d'accueil et le Gouvernement turc répond à tous leurs besoins.

Deuxièmement, nous aidons les Syriens qui vivent dans différentes localités en dehors de ces centres. Nous prenons des mesures pour leur fournir des services de base, notamment des soins de santé gratuits. La réglementation en relative à la protection temporaire qui est entrée en vigueur l'année dernière a renforcé notre réponse humanitaire en permettant aux Syriens de jouir de droits supplémentaires pour assurer leurs moyens de subsistance.

Le troisième volet concerne la fourniture d'articles de secours d'urgence dans les régions du nord de la Syrie, à travers le point zéro de la frontière, conformément à nos obligations internationales et en appui à la campagne des Nations Unies. La valeur totale de l'aide acheminée en Syrie grâce à ce type d'opérations avoisine les 365 millions de dollars. Par ailleurs, notre coopération avec l'Organisation des Nations Unies dans le cadre des opérations humanitaires transfrontières menées par l'ONU dans le nord de la Syrie se poursuit.

Le fardeau financier de la crise que supporte la Turquie dépasse les 5,6 milliards de dollars, alors que les contributions bilatérales et multilatérales que nous avons reçues à ce jour ne totalisent que 300 millions de dollars.

Les effets multiformes de la crise sur les pays voisins de la Syrie, dont la Turquie, qui est devenue un centre d'accueil pour la majorité des Syriens déplacés, sont en augmentation. Il faut reconnaître qu'un partage équitable de ce fardeau relève de la responsabilité fondamentale de la communauté internationale. L'écart entre les besoins humanitaires et de développement, d'une part, et la contribution de la communauté internationale, d'autre part, ne cesse de se creuser. Les promesses de contributions faites à la conférence du Koweït et ailleurs doivent être mobilisés rapidement et de manière durable. Les mécanismes d'aide novateurs, tels que le système électronique de bons alimentaires du Programme alimentaire mondial qui est en place en Turquie, nécessitent d'urgence un soutien international. Réduire le financement alloué à des programmes de base des Nations Unies, qui sont pourtant efficaces, comme celui-ci, alourdit le fardeau qui pèse sur les épaules des communautés d'accueil. Si même les besoins alimentaires les plus élémentaires ne trouvent pas de financement, alors quoi?

La nécessité de faire face aux besoins des enfants syriens en matière d'éducation doit occuper une place centrale dans notre réponse. Rien qu'en Turquie, il y a environ 550 000 enfants syriens d'âge scolaire, dont 350 000 sont en attente d'un appui international pour leur scolarisation. L'avenir de la Syrie ne peut pas perdre une génération entière d'enfants victimes d'un cycle de violence. La communauté internationale se doit de soutenir cette cause.

Enfin, une action plus énergique s'impose pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire et la protection des civils contre les crimes du régime, ainsi que des groupes terroristes comme Daech. Les exemples des moyens d'atteindre ce but que donne un récent rapport de la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, M^{me} Amos, doivent nous ouvrir les yeux.

À maintes reprises, nous avons indiqué au Conseil que la situation actuelle est intenable pour la Turquie comme pour tous les autres pays de la région. L'efficacité des plans de secours régionaux mis en place par l'ONU dépendra de leur niveau de financement. Les Syriens et les voisins de la Syrie ne doivent pas être les seuls à faire face à la tragédie humanitaire,

qui exige un partenariat authentique de la part de la communauté internationale, y compris de la société civile et du secteur privé. Ce partenariat doit inclure la prise en compte des besoins des Syriens déplacés par la force, le renforcement de la résilience des communautés d'accueil et l'intensification des efforts de réinstallation.

Je tiens tout particulièrement à rejeter les accusations sans fondement du régime syrien. Nous continuerons de nous tenir aux côtés du peuple syrien, comme l'ont reconnu, une fois de plus, les orateurs et autres intervenants aujourd'hui. Les Syriens de tous les horizons mènent ensemble un combat pour leur survie et leur avenir. Les membres du Conseil et tous les acteurs doivent garder à l'esprit que les atrocités et la catastrophe humanitaire en cours en Syrie ne seront surmontées que si nous nous attaquons aux causes profondes du problème, c'est-à-dire à la répression violente des aspirations démocratiques du peuple syrien exercée par le régime.

Pour tenter de prolonger son emprise sur le pouvoir, le régime continue à employer la force et la violence sous toutes sortes de formes en utilisant tous les moyens à sa disposition, qu'il s'agisse d'armes chimiques, de barils explosifs, de missiles balistiques, d'assassinats ciblés, d'abus systématiques ou de torture. La communauté internationale doit intensifier ses pressions sur le régime sans plus tarder, de manière à ouvrir la voie à une solution politique, qui ne peut être trouvée qu'au moyen d'une véritable transformation politique sur la base des exigences et aspirations légitimes du peuple syrien, conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe).

La Présidente (*parle en arabe*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. Il n'appartient à personne, qu'il s'agisse de la Turquie ou de qui que ce soit d'autre, de parler de qui dirige la Syrie ou des choix du peuple syrien, tout comme personne n'a le droit d'évoquer les choix du peuple turc, ou ceux de n'importe quel autre peuple parmi les États Membres de l'Organisation. Il semblerait que le Gouvernement turc n'a pas compris, et ne comprendra pas ce principe. Je ferai grâce au Conseil des nombreux cas de complicité du Gouvernement turc – dont certains ont été mentionnés dans les documents du Conseil – dans les crimes qui ont été et continuent d'être commis dans mon pays.

Il y a quelques instants, j'ai cité l'exemple du chef d'un groupe terroriste, un groupe takfiriste lié à Daech et au Front el-Nosra, qui est maintenant en Turquie. Il est en train de préparer une escalade de la violence à Damas, en coordination avec les services de renseignement turcs. Ce n'est là qu'un exemple. L'exemple le plus dévastateur, toutefois, est la complicité du régime turc dans l'emploi d'armes chimiques à Khan el-Assal, dans la province d'Alep, il y a deux ans. Lorsque nous avons demandé l'aide du Secrétaire général pour enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques à Khan el-Assal et identifier les responsables, il n'a répondu qu'à la première partie de notre demande, déclarant qu'il nous aiderait à déterminer si des armes chimiques avaient été utilisées ou non à Khan el-Assal, mais qu'il ne pouvait pas nous aider à identifier ceux qui en avaient fait usage. C'est ce que le Secrétaire général nous a dit, après avoir tenu des consultations avec certains États influents au sein du Conseil.

Mais nous en avons maintenant la preuve : la Turquie permet le passage d'armes en contrebande depuis son territoire. De hauts responsables des douanes turques ont été limogés pour avoir arrêté et inspecté un camion plein d'armes, à l'encontre des directives du Président turc. Les procès sont en cours en Turquie et sont couverts par les médias. Le régime turc – franchement, je n'aime pas utiliser le mot « régime » dans ce forum de légitimité; je l'appellerai le Gouvernement turc, pas le régime turc – n'a épargné aucun effort pour porter atteinte au peuple syrien. Il a construit des camps de réfugiés pour les Syriens avant la crise, comme il l'avait fait dans le cas du Kurdistan iraquien. Il a utilisé des armes chimiques et accusé l'armée syrienne d'en être responsable afin d'inciter le Président Obama à attaquer la Syrie. C'est également ce qu'ont fait les Français.

Il y a un livre important que tout le monde devrait lire. Publié à Paris et intitulé *Les Chemins de Damas*, il a été écrit par Georges Malbrunot et Christian Chesnot. Dans ce livre, les auteurs démontrent la complicité du Ministre français des affaires étrangères dans l'emploi d'armes chimiques à la Ghouta, près de Damas, en août 2012, alors que M. Sellström était en route vers Khan Al-Assal pour enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques. M. Sellström n'a pas pu se rendre à Khan Al-Assal, et il n'a toujours pas pu le faire à ce jour. Nous ne savons toujours pas ce qui s'est passé à Khan Al-Assal. Et maintenant l'Ambassadeur de Turquie vient nous faire de grandes déclarations sur son désir d'aider le peuple syrien. Est-ce comme cela qu'il aide le peuple syrien?

La Présidente (*parle en arabe*) : Le représentant de la Turquie a demandé la parole faire une autre déclaration. Je lui donne la parole.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Je serai très bref. Je ne veux pas gaspiller le temps précieux du Conseil pour répondre à ces accusations sans fondement. Mais je dirais trois choses.

Tout d'abord, en ce qui concerne le Front el-Nosra et Daech, ces deux organisations figurent sur la liste des groupes terroristes de la Turquie depuis 2013. La réputation de la Turquie dans la lutte contre le terrorisme est bien connue.

Quant aux accusations portées par le régime syrien, je tiens à signaler que les barils d'explosifs sont utilisés dans toute la Syrie, même si le régime ne veut pas le reconnaître.

Enfin, je voudrais appeler l'attention de l'ensemble de la communauté internationale sur le fait avéré que le terroriste Abdullah Öcalan a vécu en Syrie pendant de nombreuses années, et ce jusqu'en 1998. Pour ce qui est d'abriter des terroristes, je pense que les faits sont clairs aux yeux du monde entier.

La séance est levée à 13 h 50.